50 ANS

RAPPORT ANNUEL 2022

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS DU CANADA

Tradition.
Collaboration.
Innovation.

1972

La *Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme* est promulguée.

1999

L'accord de Saint-Andrews renferme des recommandations sur les contingents, les redevances et la gouvernance.

2008

L'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO) est renommé Les Producteurs d'œufs du Canada (POC).

2016

L'industrie des œufs annonce une transition coordonnée vers d'autres systèmes de logement des poules.

2019

Lancement du programme de certification Assurance qualité des œufs[MC] (AQO®).

2020

Les POC lancent une nouvelle orientation stratégique dans le cadre du Plan d'affaires Vision 2020.

2023

50e assemblée générale annuelle des Producteurs d'œufs du Canada.

50 ANS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 **Roger Pelissero**, *président*
2 **Glen Jennings**, *Nouvelle-Écosse*
3 **Emmanuel Destrijker**, *Québec*
4 **Walter Siemens**, *Colombie-Britannique*
5 **Tim Churchill**, *Île-du-Prince-Édouard*
6 **Kurt Siemens**, *Manitoba*
7 **Ted Hudson**, *Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (Classement)*
8 **Regan Sloboshan**, *Saskatchewan*
9 **Joseph R. W. Smallwood III**, *Terre-Neuve-et-Labrador*
10 **Drew Corneil**, *Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (Couvoirs)*
11 **Scott Brookshaw**, *Ontario*
12 **Wayne Beggs**, *Association des consommateurs du Canada*
13 **Beatrice Visser**, *Alberta*
14 **Michael Wallington**, *Territoires du Nord-Ouest*
15 **Mike Vanderpol**, *Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (Transformation)*
16 **Hans Kristensen**, *Nouveau-Brunswick*

TABLE DES MATIÈRES

4 Message du président

6 Pilier 1 : Recherche et innovation

10 Pilier 2 : Durabilité

18 Pilier 3 : Licence sociale et confiance du public

26 Pilier 4 : Commerce international

32 Pilier 5 : Commercialisation de produits

40 Pilier 6 : Ressources et gestion des risques

46 Pilier 7 : Partenariats et collaboration

52 Analyse du marché et information concernant l'industrie

Le cinquantième rapport annuel des Producteurs d'œufs du Canada (exploité sous le nom Office canadien de commercialisation des œufs) a été préparé à des fins de présentation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et au Conseil des produits agricoles du Canada.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les anniversaires marquants sont une occasion de réflexion. Ils nous font réfléchir aux grandes choses qui ont été accomplies, aux gens dévoués qui les ont rendues possibles et à ce que l'avenir nous réserve.

Ces réalisations sont plus importantes que certaines personnes peuvent le croire. Il est juste de dire que la production d'œufs au Canada serait radicalement différente aujourd'hui si la gestion de l'offre n'avait jamais existé. La gestion de l'offre était une solution novatrice à un ensemble difficile de problèmes. Elle a remplacé un système de commercialisation des œufs chaotique et a ainsi apporté de la stabilité aux producteurs et leur a permis de recevoir un juste revenu et de planifier sans avoir à s'inquiéter de la vente de leurs œufs. Elle a procuré des avantages aux consommateurs, qui étaient assurés d'un approvisionnement constant d'œufs nutritifs de source locale, et a aidé les collectivités agricoles à demeurer dynamiques et fortes.

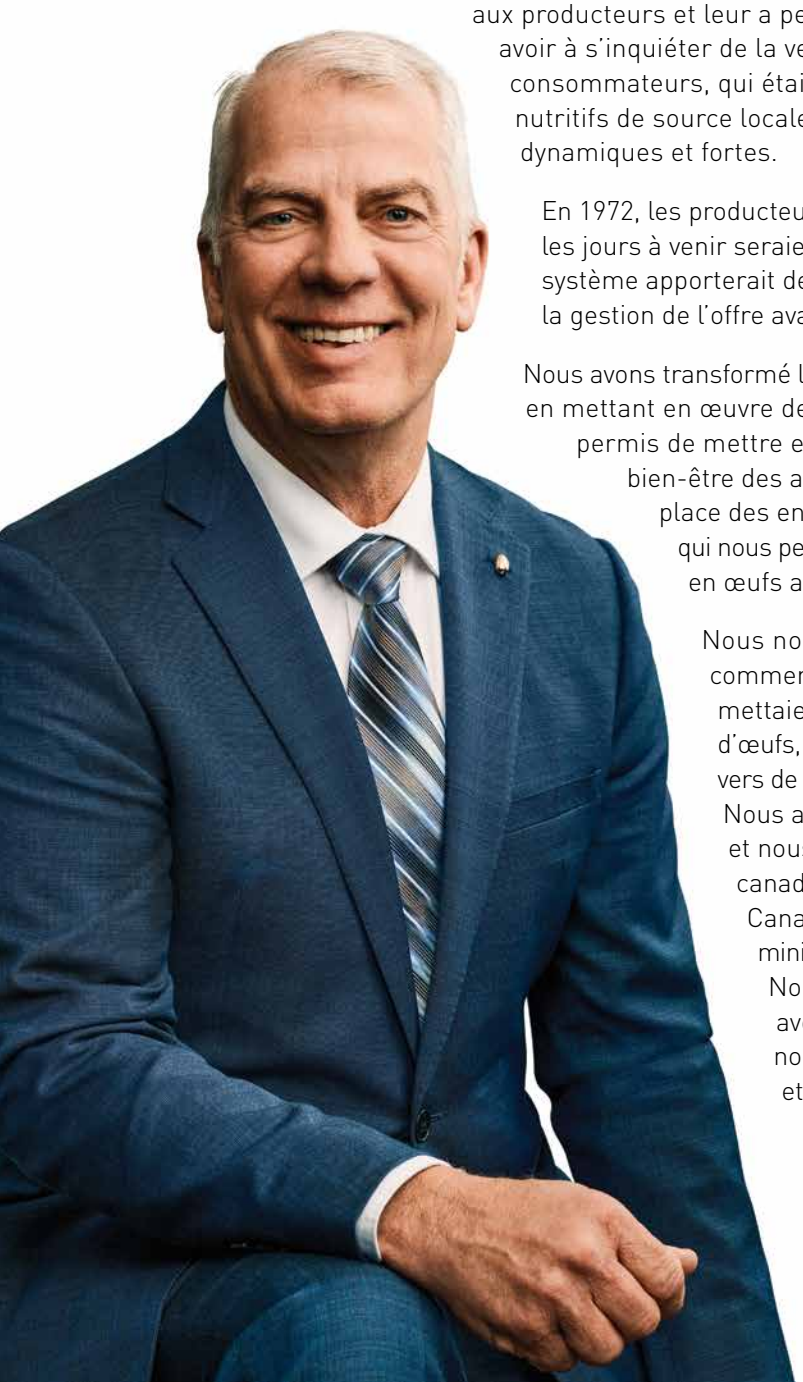

En 1972, les producteurs d'œufs se sont fait une promesse. Ils savaient que les jours à venir seraient difficiles. Mais ils savaient aussi que le nouveau système apporterait des avantages à leurs concitoyens. Ces pionniers de la gestion de l'offre avaient raison.

Nous avons transformé la production d'œufs au cours des 50 dernières années en mettant en œuvre des programmes et des protocoles nationaux qui ont permis de mettre en place les normes les plus élevées en matière de bien-être des animaux et de salubrité des aliments et en mettant en place des ententes avec les classificateurs et les transformateurs qui nous permettent de gérer efficacement notre approvisionnement en œufs au Canada.

Nous nous sommes améliorés du point de vue de la commercialisation en lançant des programmes primés qui mettaient en valeur la fierté que nous inspire la production d'œufs, ainsi que des publicités rapides qui nous ont propulsés vers de nouveaux niveaux de pertinence de la culture populaire. Nous avons augmenté la production d'œufs dans nos fermes et nous cherchons activement à faire en sorte que les œufs canadiens « comblent notre marché », dans le but que le Canada n'importe pas un seul œuf de plus que le nombre minimal établi dans nos accords commerciaux internationaux. Nous nous sommes mobilisés en période difficile. Nous avons défendu les intérêts des producteurs en unissant nos voix, avons tissé des liens étroits avec les Canadiens et aidé les autres en redonnant à la société.

Au cours des 50 dernières années, nous avons établi un certain nombre de traditions; l'une des plus grandes réussites est notre capacité de travailler les uns avec les autres. Bien que les discussions soient parfois difficiles, nous avons appris à mettre nos différences de côté et à unir nos forces pour trouver une solution. Les producteurs l'ont fait à maintes reprises et cela a renforcé notre secteur.

Un exemple récent est le travail que nous avons accompli pour mettre à jour l'Accord fédéral-provincial-territorial, qui établit les responsabilités des Producteurs d'œufs du Canada (POC) et des offices de producteurs provinciaux et territorial et les harmonise aux pratiques actuelles de l'industrie. Grâce à notre volonté collective de travailler ensemble, les mises à jour de l'accord sont presque terminées.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous pouvons rendre hommage aux générations passées en nous mettant au défi de préserver les traditions d'innovation et de collaboration. Nous pouvons laisser les réalisations de ceux qui nous ont précédés nous inspirer à faire mieux, à être plus forts et surtout à travailler ensemble pour relever nos défis.

Les anniversaires marquants sont une occasion de réflexion. Ils nous font réfléchir aux grandes choses qui ont été accomplies, aux gens dévoués qui les ont rendues possibles et à ce que l'avenir nous réserve.

C'est pourquoi nous transmettons le meilleur de nos traditions à la prochaine génération de chefs de file par l'entremise de nos programmes nationaux pour les jeunes producteurs et les femmes dans l'industrie des œufs. Tout comme les producteurs qui ont élaboré les détails de la gestion de l'offre des œufs il y a cinq décennies, ces jeunes chefs de file traceront la voie vers l'avenir. Je les encourage à se renseigner sur notre histoire et à saisir toutes les occasions de poser des questions. J'espère qu'ils s'appuieront sur le solide travail du passé, tout en traçant la voie de leur avenir.

Il est impossible de savoir exactement ce que l'avenir nous réserve. Mais je crois qu'il est juste de dire que, dans 50 ans, lorsque nous célébrerons notre 100e anniversaire, les œufs occuperont une place encore plus importante dans l'alimentation des Canadiens. Les producteurs d'œufs les produiront de façon toujours plus novatrice et nous travaillerons en étroite collaboration pour trouver des solutions aux problèmes qui surgiront.

À toutes les personnes qui nous ont précédées, à toutes les personnes dont le travail acharné nous a menés là où nous sommes aujourd'hui – les producteurs, les membres du conseil d'administration, les offices de producteurs, le personnel et les partenaires –, j'offre mes remerciements. Votre dévouement a permis de bâtir quelque chose de valable, quelque chose dont les Canadiens peuvent être fiers chaque fois qu'ils consomment un œuf.

Unissons-nous pour poursuivre notre travail utile et nécessaire.

Roger Pelissero
Président

1

RECHERCHE ET INNOVATION

1997

Établissement par les POC d'une restriction dans le Fonds d'administration pour financer la recherche.

2010

Établissement de la Chaire de recherche économique sur l'industrie des œufs à l'Université Laval, qui crée le Programme des chaires de recherche des POC.

2015

Lancement du Programme de subventions à la recherche des POC à l'appui de la recherche sur l'industrie ovocole dans les universités du Canada.

Nous ne pouvons pas devenir un chef de file mondial de la consommation et de la production d'œufs sans mettre à contribution notre capacité à relever des défis, à trouver des solutions et à repousser des limites. C'est pourquoi nous considérons que la recherche et l'innovation sont les pierres angulaires de notre réussite. Qu'il s'agisse d'explorer des technologies vertes ou de découvrir de nouveaux débouchés pour les œufs, notre investissement dans ce domaine fournit des réponses importantes aux questions de l'heure.

Le programme de recherche des POC a évolué et est devenu une approche globale et exhaustive du financement de la recherche et de la mise en pratique des résultats. Durant notre parcours de recherche, nous avons été témoin de l'expansion d'un Réseau de chaires de recherche unique et de l'établissement d'un Programme de subventions à la recherche actif. La portée de nos efforts est élargie par des collaborations sur des questions qui ont une incidence sur nos partenaires et des enjeux qui concernent plusieurs administrations. Ensemble, nous offrons des solutions concrètes pour améliorer nos pratiques et stimuler la croissance dans notre secteur.

Notre Programme de subventions à la recherche a financé **57 projets de recherche**.

Stimuler l'innovation grâce à notre Programme de subventions à la recherche

Que ce soit pour proposer plus d'avenues pour devenir plus durables, offrir de nouvelles perspectives pour prendre soin de nos poules ou explorer les avancées médicales, la recherche fondée sur des données probantes est un élément essentiel de notre vision de l'avenir. Le Programme de subventions à la recherche des POC, qui finance une vaste gamme de projets dans des domaines d'importance pour l'industrie ovocole du Canada, est au cœur de cette approche. En 2022, les POC ont lancé deux appels de propositions de recherche sous la direction du Comité de recherche du Conseil d'administration des POC. Il s'agit de l'initiative qui a attiré le plus grand nombre de propositions de recherche au cours des dernières années. Quatorze projets ont reçu du financement et huit autres ont reçu une approbation conditionnelle de financement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Parmi les exemples de projets soutenus par le Programme de subventions à la recherche des POC, mentionnons les travaux de Lucas Hof à l'École de technologie supérieure qui explorent les stratégies de fabrication circulaire pour l'industrie des œufs en utilisant les coquilles d'œufs comme additif à valeur ajoutée dans la fabrication. À l'Université de Guelph, Rozita Dara travaille à l'élaboration d'un outil de surveillance et de suivi des éclosions de grippe aviaire au Canada. À l'Université de la Saskatchewan, Duncan Cree étudie un processus intégré pour récupérer simultanément le carbonate de calcium et les acides aminés des déchets de coquilles d'œufs. Tout en tournant notre attention vers le prochain appel de lettres d'intention de recherche, nous déployons des efforts visant à augmenter le nombre de propositions de recherche dans le domaine de la gestion des troupeaux en fin de cycle, de l'environnement et la durabilité, ainsi que de la production durable d'aliments pour animaux.

Le Réseau des chaires de recherche favorise l'innovation et les solutions de l'industrie

Nos titulaires de chaires de recherche actuels, Nathan Pelletier, Chaire de recherche en durabilité à l'Université de la Colombie-Britannique à Okanagan (établie en 2016), Bruce Muirhead, Chaire de recherche en politique publique à l'Université de Waterloo (établie en 2014), Tina Widowski, Chaire de recherche sur le bien-être de la volaille à l'Université de Guelph (établie en 2011), et Maurice Doyon, Chaire de recherche économique sur l'industrie des œufs de l'Université Laval (établie en 2010), ont continué de mener des recherches qui façonneront l'avenir de la production ovocole. Chaque titulaire de chaire de recherche a établi un solide programme de recherche dans son université, en supervisant les étudiants des cycles supérieurs et en appuyant l'excellence universitaire.

Une approche solide de la collaboration à l'échelle du Réseau des chaires de recherche améliore le programme en reconnaissant l'interconnexion entre les disciplines et en approfondissant les connaissances importantes pour l'industrie. Ces efforts interdisciplinaires sont encouragés lors de réunions tout au long de l'année où les titulaires des chaires de recherche font le point sur leurs projets, discutent des défis de l'industrie et réfléchissent à des solutions. Les titulaires des chaires continuent de présenter leurs travaux lors d'événements et de conférences de l'industrie, mettent à contribution leur expertise dans des groupes de travail et des tables rondes, tout en continuant de publier de nombreux documents de recherche détaillant leurs plus récentes conclusions et les derniers résultats dans des revues scientifiques et d'autres publications.

Mobiliser les résultats de la recherche et amplifier nos efforts en créant des partenariats

Les POC ont continué de partager les résultats du Programme de subventions à la recherche, du Réseau des chaires de recherche et de leurs partenariats. Ce travail de mobilisation des connaissances est axé sur le partage des résultats de la recherche

avec les producteurs et les parties intéressées qui peuvent les mettre en pratique. En 2022, ces efforts se sont traduits par la rédaction d'une variété d'articles et de résumés de recherche, et par la diffusion de webinaires dans l'ensemble de nos canaux. Plusieurs résumés de recherche ont été rédigés et publiés; ils traitaient de divers sujets, comme la qualité des protéines animales et végétales, les effets du stress maternel et les différences de souches chez les pondeuses. Plusieurs articles publiés dans des bulletins d'information, des publications de l'industrie et les médias sociaux ont mis en valeur les résultats et les perspectives de la recherche et nous ont permis de diffuser cette information précieuse auprès d'un public élargi.

Ce travail de pointe jouera un rôle clé à mesure que le bassin d'adopteurs de l'Outil d'évaluation de l'empreinte écologique des fermes (OEEEF) et d'autres outils prendront de l'expansion.

Notre engagement à soutenir la recherche fondée sur des données probantes est renforcé par des partenariats avec le Conseil de recherches avicoles du Canada, le Egg Nutrition Center, le Poultry Innovation Partnership et le Egg Industry Center. Cet investissement nous permet d'élargir la portée de nos travaux de recherche tout en abordant des questions importantes pour l'industrie des œufs et le secteur avicole plus vaste. Nous observons avec grand intérêt le déroulement de plusieurs projets de recherche effectués sous la direction de ces partenaires. Parmi ceux-ci, notons des études qui se penchent sur les propriétés des œufs qui peuvent aider les patients atteints de la maladie d'Alzheimer, des projets qui renforcent notre réponse aux virus de la grippe aviaire et des travaux d'enquête sur la valeur de l'utilisation d'additifs alimentaires durables, comme les algues, dans l'alimentation des poules. Nous sommes impatients de diffuser les résultats de ces projets de recherche avec notre réseau, les décideurs et les professionnels de la santé dans le cadre de nos efforts de mobilisation des connaissances.

Créer une valeur commune grâce à l'analyse prédictive

Nous demeurons à l'affût des technologies novatrices, comme l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle, afin de faire passer nos capacités prévisionnelles à un niveau supérieur. Dans le cadre d'une initiative exploratoire, nous tirons parti de l'éventail de plus en plus vaste de données auxquelles nous avons accès – tant au sein de notre secteur d'activité que d'autres sources ailleurs dans le monde – et nous réinventons la façon d'interpréter ces ensembles de données. Notre objectif est de créer un environnement numérique qui ajoute de la valeur à nos processus et aide les POC, à l'aide d'une gamme d'algorithmes, à se faire une idée de ce à quoi pourrait ressembler l'avenir de notre industrie. Cette veille stratégique qui tire parti de la technologie pour effectuer des analyses avancées nous aidera à transformer notre capacité de faire des prévisions sur l'avenir. Ce travail de pointe jouera un rôle clé à mesure que le bassin d'adopteurs de l'Outil d'évaluation de l'empreinte écologique des fermes (OEEEF) et d'autres outils prendront de l'expansion. Cela contribuera à enrichir notre base de données d'information et à générer des connaissances exploitables.

2 DURABILITÉ

1990

L'industrie met en œuvre un programme de salubrité des aliments à la ferme, le Programme de protection contre la *Salmonella*, qui deviendra plus tard le programme national Propreté d'abord – Propreté toujours®.

2003

Le Programme national de soins aux animaux est établi et se fonde sur le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes, pondeuses et poules de réforme*.

2019

Publication de notre premier rapport sur la durabilité, qui décrit en détail cinq piliers pour orienter nos efforts.

L'environnement et les changements climatiques sont une priorité pour de nombreux Canadiens, et cela se reflète dans ce que nous mettons dans nos assiettes. Les producteurs d'œufs le savent et utilisent depuis longtemps des pratiques qui favorisent la rentabilité des ressources utilisées en misant sur des technologies intelligentes, des outils d'analyse comparative et d'autres pratiques. Ces initiatives individuelles à la ferme se renforcent mutuellement et ont produit des gains considérables sur le plan de la performance environnementale globale. En effet, au cours des cinq dernières décennies, l'industrie ovocole du Canada a réduit de moitié son empreinte environnementale globale tout en augmentant sa production. Cependant, notre secteur n'est pas unique en raison de son passé, mais bien des efforts concertés pour tirer parti de cette réalisation et de stimuler le progrès.

La durabilité va au-delà de simples mesures environnementales. Elle concerne également la protection de la santé et du bien-être de nos poules et l'accès des Canadiens à des œufs salubres et de haute qualité. Nos programmes respectent les normes les plus élevées en matière de bien-être des animaux et de salubrité des aliments, et ils sont continuellement améliorés pour suivre l'évolution de la recherche. Cette approche globale de la durabilité est un pilier central du développement de notre industrie.

Programmes et protocoles de calibre mondial en matière de salubrité des aliments et de bien-être des animaux

Nos normes en matière de bien-être des animaux et de salubrité des aliments sont la pierre angulaire de la confiance que nous suscitons chez les Canadiens et dans notre chaîne de valeur. Nous saurons maintenir la confiance des personnes que nous servons en veillant à ce que ces programmes demeurent fondés sur les données scientifiques et probantes les plus récentes – et, à ce chapitre, nous avons de quoi célébrer. Le Programme national de soins aux animaux remanié des POC a été lancé en 2022 à la suite d'un processus exhaustif auquel ont participé des intervenants de l'ensemble de la chaîne

En 2022,
1 421 audits
ont été réalisés.

de valeur des œufs. Il a été approuvé par le Conseil d'administration des POC en juillet, ce qui a marqué le début d'une période de transition, les producteurs ayant alors commencé à adopter les nouvelles normes. De nouvelles ressources et de nouveaux manuels, des modèles de dossiers, des webinaires décrivant les changements apportés aux exigences et une formation supplémentaire pour les auditeurs et les offices de producteurs ont appuyé davantage la transition vers le nouveau programme. Le lancement du programme remanié a marqué une étape cruciale pour les producteurs d'œufs canadiens avec l'adoption de normes de pointe en matière de soins pour les poules pondeuses dans tous les systèmes de logement au Canada.

Cette réalisation a été soulignée davantage cet automne, lorsque le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) a reconnu le Programme de soins aux animaux remanié et a confirmé qu'il comprend toutes les exigences applicables décrites dans le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses* de 2017. Ce résultat important a été obtenu au terme d'un processus pluriannuel qui a suivi le solide Cadre d'évaluation des soins aux animaux du CNSAE. La reconnaissance, qui a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par nos intervenants de la chaîne d'approvisionnement, a confirmé notre engagement collectif à l'égard de normes rigoureuses en matière de bien-être des animaux, ce qui a accru la confiance envers les normes en place et leur crédibilité dans les fermes ovocoles canadiennes.

Dans l'esprit d'un engagement à maintenir les meilleurs protocoles et normes de salubrité des aliments qui soient, une multitude d'améliorations ont été apportées pour renforcer davantage les exigences du programme en cours d'année. En janvier, des modifications au programme Propreté d'abord – Propreté toujours® ont été mises en œuvre sous la direction du Comité de gestion de la production du Conseil d'administration des POC. Ces modifications comprenaient notamment la révision des exigences relatives aux matières qui entrent dans les matériaux de picorage, la clarification des normes relatives à l'acceptabilité et à la proximité de la végétation autour des poulaillers, le regroupement des parties un, deux et trois du programme en une seule vérification annuelle de la salubrité des aliments et la modification des mesures pour réduire le risque de contamination croisée dans les fermes comptant plusieurs installations avicoles.

Une autre réalisation importante dans le domaine de la salubrité des aliments a été le lancement du programme Propreté d'abord – Propreté toujours® mis à jour pour les poulettes. Le programme mis à jour a créé une harmonisation très attendue entre le programme pour les poulettes et le programme pour les pondeuses. Il s'en est suivi la mise en œuvre de nouvelles exigences et l'instauration de lignes directrices révisées à l'intention des producteurs. De plus, plusieurs nouveaux éléments de contrôle critiques ont été approuvés par le Conseil d'administration des POC pour la mise en œuvre d'exigences parallèles entre le programme national Propreté d'abord – Propreté toujours®, en 2023, et le Programme de soins aux animaux remanié, afin d'éviter le dédoublement des éléments.

Le lancement du programme remanié a marqué une étape cruciale pour les producteurs d'œufs canadiens avec l'adoption de normes de pointe en matière de soins pour les poules pondeuses dans tous les systèmes de logement au Canada.

Des mesures ont également été prises au cours de la dernière année pour renforcer le Protocole national de dépistage de la *Salmonella* Enteritidis (SE). Ces modifications obligent maintenant les producteurs à vacciner le troupeau suivant lorsqu'un cas de SE est détecté. Le même processus sera appliqué aux installations de poulettes à compter de 2023. Le Comité consultatif scientifique sur la SE a continué de fournir des renseignements et des analyses utiles. Tout au long de 2022, il a fait progresser les objectifs, qui comprenaient l'évaluation des procédures après détection et des pratiques exemplaires, l'examen des mesures de contrôle qui pourraient aider à prévenir les rappels préventifs d'œufs et l'évaluation des procédures d'échantillonnage et d'analyse dans d'autres pays. Le Comité consultatif scientifique sur la SE poursuivra ses travaux en 2023 et s'inspirera de ses conclusions pour présenter des recommandations au Conseil d'administration des POC.

Un nouveau programme génère des données de référence sur l'UAM et la RAM propres au Canada

L'établissement de données de référence sur l'utilisation d'antimicrobiens (UAM) et la résistance aux antimicrobiens (RAM) dans les troupeaux de poules pondeuses au Canada a été une initiative prioritaire des POC. C'est pourquoi les POC se sont associés au Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens pour mener une étude pilote visant à surveiller les tendances et à faire progresser nos travaux sur l'utilisation responsable des antimicrobiens. En s'appuyant sur des questionnaires et des échantillons de matières fécales regroupés provenant de 72 troupeaux de poules pondeuses, l'étude a produit des résultats qui ont mis en lumière le niveau d'agents pathogènes d'origine alimentaire et l'utilisation d'antimicrobiens dans les fermes ovocoles canadiennes. Cette information nous a permis de mieux reconnaître les variations régionales en ce qui a trait à la détection et à la prévalence de certains types de bactéries et de maladies dans les troupeaux de poules pondeuses et à leur résistance aux antibiotiques couramment utilisés, en plus de nous permettre de cerner les domaines qui méritent une enquête plus approfondie.

En 2022, la production d'œufs au Canada a atteint **829 millions de douzaines.**

Les résultats de la recherche confirment que les maladies sont relativement peu fréquentes dans les troupeaux de pondeuses au Canada, ce que l'on attribue aux solides protocoles de biosécurité et à des programmes de vaccination complets. L'étude a également révélé une résistance aux antimicrobiens relativement plus faible que celle observée chez les poulets de chair et les dindons. Les résultats de l'étude semblent indiquer que, pour approfondir notre compréhension et évaluer les changements l'industrie canadienne de la production d'œufs bénéficierait d'une surveillance continue ou périodique.

Appuyer la transition vers des systèmes de rechange pour la production d'œufs

Des progrès continuent d'être réalisés dans l'élimination progressive des systèmes conventionnels de logement des poules et dans la transition vers des systèmes de logement de rechange au cours des sept années qui ont suivi l'annonce du plan de transition aux nouveaux logements des poules. La proportion de poules logées dans les systèmes conventionnels a diminué d'un peu moins de 2 points de pourcentage au premier semestre de 2022 et représente maintenant environ 51,17 % des poules au Canada. Parallèlement, les logements en colonies enrichies ont augmenté d'environ 2,5 points de pourcentage au premier semestre de 2022, ce qui représente maintenant environ 31,58 % des poules au Canada. On a continué d'observer des changements marginaux dans les méthodes de production d'œufs en liberté, en libre parcours et biologiques tout au long de l'année, ces systèmes de production combinés représentant environ 17,26 % des poules au Canada. La demande pour toutes les variétés de produits continue d'être satisfaite et, si ces tendances préliminaires de transition se poursuivent au même rythme, les POC estiment que les méthodes de production conventionnelle seront complètement éliminées d'ici 2032, soit quatre ans avant l'échéance de 2036.

Attribution des poules par méthode de production[1]

Méthode de production	2022	2021	2020	2019	2018
Logement conventionnel	51,17 %	53,00 %	59,02 %	65,73 %	71,38 %
Colonie enrichie	31,58 %	29,00 %	24,52 %	18,18 %	14,21 %
Volière/en liberté	10,84 %	10,87 %	10,42 %	10,62 %	9,17 %
Biologique	5,06 %	5,09 %	4,85 %	4,41 %	4,18 %
Libre parcours	1,36 %	1,35 %	1,19 %	1,06 %	1,05 %

Source : *Offices de producteurs*
[1] Les données pour 2018 à 2021 représentent décembre; valeur en fin d'année. Les données pour 2022 représentent juillet; valeur en mi-année.

Nous continuons de faire progresser les projets visant à appuyer la transition vers des méthodes de production de rechange. En 2022, le Projet national sur les logements alternatifs s'est poursuivi. Il vise à élaborer un programme pour appuyer les besoins en matière de production d'œufs en liberté, en libre parcours et biologiques dans la chaîne d'approvisionnement en œufs au Canada, à mesure que la demande pour ces types de production augmente. L'équipe du projet, composée de représentants des secteurs de la transformation et du classement, des offices de producteurs et des POC, s'est réunie au cours de l'année. Après s'être entendus sur les principes généraux d'un cadre pour l'avenir, les membres de l'équipe de projet se consacrent maintenant à la prochaine phase de l'initiative, qui comprend l'intégration de nouveaux processus de gestion des logements de rechange dans l'approche actuelle de gestion de l'offre d'œufs.

Notre dernière Étude sur le coût de production (CDP) a également progressé au cours de l'année, la phase de travail sur le terrain devant se terminer au début de 2023. Cette étude a été la première en son genre à mesurer le coût de production d'une douzaine d'œufs en liberté commercialisables, d'une manière qui donne un juste revenu sur la main-d'œuvre et les investissements. Ces efforts aideront à produire les tout premiers résultats distincts sur le CDP pour les œufs produits en logement conventionnel, en colonie enrichie et en libre parcours. Ce jalon reflète davantage l'orientation que nous prenons, l'industrie se tournant vers d'autres méthodes de production. Le Comité du CDP du Conseil d'administration des POC travaillera à parachever les résultats de l'étude au cours de 2023.

Habiliter et soutenir les chefs de file de demain

Le Programme des femmes dans l'industrie des œufs a réuni un groupe dynamique de chefs de file qui ont participé à une combinaison de webinaires, de discussions en groupe et d'activités de mobilisation en ligne. Les déléguées ont participé à un programme de mentorat mutuel d'une année entière, lequel a pour but d'établir des relations et de mettre en commun les connaissances et l'expertise. Plus de 40 productrices d'œufs de partout au Canada ont participé au programme depuis son lancement en 2019. Pour célébrer ce jalon, l'ensemble du réseau des anciennes participantes a été invité à assister à notre premier sommet des femmes dans l'industrie des œufs qui s'est tenu à Ottawa en novembre. Les activités du sommet comprenaient des tables rondes, un exercice de consolidation d'équipe et des allocutions de conférenciers de marque, soit Margaret Hudson, présidente et chef de la direction de Burnbrae Farms, et John Jamieson, président et chef de la direction du Centre canadien pour l'intégrité des aliments. La ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Karina Gould, s'est jointe au groupe et a partagé son point de vue sur le leadership lors d'une séance spéciale de questions et réponses.

Les délégués du Programme national des jeunes producteurs ont participé à une conférence virtuelle organisée par la Table pancanadienne de la relève agricole en mars. Ils ont assisté à la Conférence nationale des producteurs à Winnipeg et se sont réunis pour un atelier de deux jours à Ottawa. Les participants ont pu entendre des conférenciers et des experts de l'industrie qui les ont guidés dans une douzaine de modules d'apprentissage axés sur des secteurs clés de l'industrie. Ils ont pris part à une combinaison d'activités qui complétaient les résultats d'apprentissage et à une conversation virtuelle avec le député Kody Blois pour en apprendre davantage sur les priorités du gouvernement fédéral dans le domaine de l'agriculture. Pour conclure l'expérience, les participants ont eu l'occasion d'offrir une visite virtuelle de leur ferme à leurs pairs et de formuler des commentaires sur la structure du programme.

L'Outil d'évaluation de l'empreinte écologique des fermes stimule les mesures de durabilité au niveau de la ferme

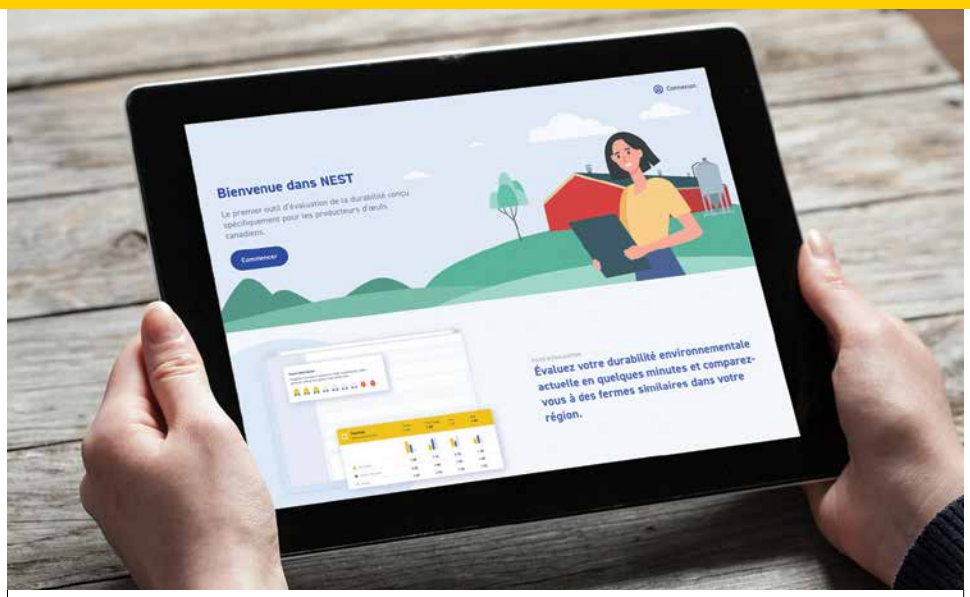

En 2022, on a lancé un outil en ligne novateur qui permet aux producteurs d'œufs canadiens de mesurer, de surveiller et de gérer l'empreinte environnementale de leur ferme. La diffusion de la version bêta de l'OEEEF a permis aux producteurs d'œufs d'effectuer une évaluation de la durabilité de leur ferme pour comprendre les facteurs qui ont une incidence sur la performance environnementale, y compris la consommation d'énergie et d'eau, tout en étudiant des modèles comparables de fermes exploités dans leur région et dans l'ensemble du pays. Les producteurs peuvent utiliser l'outil pour créer un plan d'action, fixer des objectifs de durabilité, suivre les progrès et travailler à rendre leur ferme encore plus durable.

Il s'agit d'un autre exemple de la façon dont l'industrie de la production d'œufs tire parti de l'innovation pour atteindre de nouveaux sommets en matière de durabilité et améliorer continuellement ses pratiques. Cet outil de prise de décisions novateur a été élaboré sous la direction de chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique à Okanagan, Nathan Pelletier, titulaire de la Chaire de recherche en durabilité des POC, et Vivek Arulnathan, candidat au doctorat. Les futures mises à jour des fonctionnalités de l'OEEEF, qui seront mises en œuvre à partir de 2023, comprennent plusieurs évaluations détaillées et l'introduction de nouvelles données sur les technologies vertes.

3

LICENCE SOCIALE ET CONFIANCE DU PUBLIC

2004

L'OCCO organise son premier Délicœufs déjeuner national sur la Colline du Parlement pour les députés et les sénateurs.

2014

Les POC sont un membre fondateur de la Fondation internationale des œufs.

2014 ET 2016

Les POC reçoivent le prix Œuf de cristal de la Commission internationale des œufs pour leur leadership en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Du travail de défense des droits aux programmes de sensibilisation ou de partenariats d'initiatives communautaires qui renforcent nos liens avec les Canadiens, notre longue tradition de gagner la confiance du public et d'honorer la licence sociale que nous ont accordées les Canadiens s'observe depuis les tout débuts de notre longue histoire. Le Conseil d'administration des POC reconnaît depuis longtemps l'importance de consacrer des ressources à ces efforts, non seulement parce qu'il s'agit de la bonne chose à faire, mais aussi parce que cela appuie nos ambitions d'affaires. Ainsi, nous avons travaillé fort pour maintenir un lien étroit entre les Canadiens et les personnes qui se consacrent à la production d'œufs frais, locaux et de haute qualité.

Notre travail dans ce domaine a évolué au même rythme que notre vision de l'avenir, un monde où tous les habitants peuvent bénéficier des avantages incommensurables de l'humble œuf. Nous influençons le changement en élargissant les partenariats qui favorisent la distribution d'œufs nutritifs à certaines des populations les plus vulnérables du Canada et en jouant un rôle actif au sein de la Fondation internationale des œufs (FIO). Notre travail élargi de défense des intérêts nous permet de fournir un point de vue et des commentaires aux représentants du gouvernement et aux décideurs. En 1972, les POC ont travaillé côte à côte avec l'honorable Eugene Whelan pour établir le système de gestion de l'offre des œufs. Au cours des décennies qui ont suivi, nous avons façonné l'avenir de l'agriculture au Canada en défendant la voix des producteurs d'œufs.

Cinq décennies d'établissement de relations de confiance.

Défendre notre secteur fort et dynamique

En 2022, notre travail de défense des droits visait à tenir les décideurs gouvernementaux informés des enjeux les plus importants pour les producteurs d'œufs. Grâce aux efforts que nous déployons avec les parlementaires, les fonctionnaires et un nombre croissant de ministères et d'organismes, nous constatons des progrès encourageants par rapport à certains enjeux comme la modernisation de l'étiquetage, l'élaboration d'une stratégie nationale du travail, les mesures de soutien d'atténuation commerciale, le déploiement d'un plan agricole écologique et la préparation d'une politique en matière d'alimentation nationale dans les écoles. Tout au long de l'année, les occasions de faire entendre notre voix ont été nombreuses et ont permis d'apporter une contribution constructive au dialogue sur les dossiers prioritaires et, au besoin, de soulever des préoccupations. Les rencontres avec les ministres, les secrétaires parlementaires, les députés, les sénateurs et les hauts fonctionnaires nous ont permis de faire valoir les intérêts de notre secteur et la sécurité alimentaire de notre pays.

Nous avons également offert des avis d'experts et contribué à des études facilitées par les Comités permanents de l'agriculture et de l'agroalimentaire et des finances de la Chambre des communes. Les POC ont formulé des commentaires dans le cadre de consultations menées par le gouvernement par l'intermédiaire des ministères de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, d'Environnement et Changement climatique Canada et d'Emploi et Développement social Canada. La participation à ces tribunes nous permet d'orienter les politiques et les lois et d'exercer une influence sur les changements apportés au système de réglementation qui touchent notre secteur.

Faire revivre notre populaire Cantine du centre-ville

En juin, en partenariat avec les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, nous avons organisé notre Cantine du centre-ville à l'extérieur sur la rue Sparks, à Ottawa. Cet événement nous a donné l'occasion d'échanger avec des décideurs fédéraux et le public. Les producteurs d'œufs et de volaille ont pu discuter avec des invités de la façon dont la gestion de l'offre soutient notre pays et une production alimentaire durable. Les députés et les sénateurs ont été invités à participer à un concours de recettes en soumettant leurs créations préférées mettant en vedette nos produits. Les recettes gagnantes figuraient sur le menu de la Cantine du centre-ville. De nombreux parlementaires ont fait un arrêt sur les lieux de l'événement pour signifier leur soutien aux producteurs d'œufs et de volaille et déguster des aliments produits au Canada. L'édition 2022 de notre publication *La voix des producteurs*, notre clin d'œil au populaire journal *The Hill Times* pour les mordus de politique, a été distribué lors de l'événement et envoyé par la poste à tous les députés et sénateurs. Un don a été fait à des banques alimentaires pour couronner le succès de l'événement et pour soutenir les personnes qui nous entourent.

Sensibilisation des représentants municipaux à l'événement de la Fédération canadienne des municipalités

Les POC, les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada ont uni leurs forces à l'occasion du congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités qui a eu lieu à Regina. En participant à ce congrès, nous avons pu nous adresser à plus de 1 500 maires, conseillers et dirigeants municipaux des milieux urbain et rural du Canada et leur expliquer en quoi les producteurs soumis à la gestion de l'offre contribuent au dynamisme des collectivités d'un océan à l'autre. Notre série de conférences du Carrefour agricole offrait une tribune intéressante pour les discussions en groupe et les échanges informels portant sur des sujets importants pour les dirigeants municipaux. L'un des points saillants de l'ordre du jour était une discussion entre Mireille Leroux, productrice d'œufs, et Nathan Pelletier, titulaire de la Chaire de recherche sur la durabilité des POC, qui a permis d'obtenir un aperçu de la façon dont l'innovation à la ferme appuie la transition vers une économie verte et du rôle que les dirigeants municipaux peuvent jouer pour soutenir notre secteur. Notre participation nous a également permis de prendre part à un déjeuner avec les maires des plus grandes villes du Canada et de discuter de l'impact considérable du Canada rural sur les centres urbains.

Les chefs et les producteurs partagent leur passion pour les ingrédients locaux

Les chefs et les leaders du milieu culinaire sont une voix influente dans notre système alimentaire. Ils sont motivés par un approvisionnement alimentaire réfléchi et se tournent vers les fermes locales pour obtenir des ingrédients de qualité. Conscients des nombreuses valeurs communes entre les producteurs d'œufs canadiens et le communauté culinaire, nous avons décidé de créer un forum où les producteurs d'œufs et les chefs peuvent se réunir pour échanger. Les ambassadeurs des POC, les chefs Lynn Crawford, Josh Gale, Dale MacKay, Craig Flinn, Matt Basile et Minh Phat, ont prêté leur voix à l'initiative en prenant part à des activités qui célébraient la diversité culinaire et le travail effectué pour produire des œufs. Par exemple, le chef Matt Basile, ambassadeur des POC, et Harley Siemens, producteur d'œufs, ont animé une discussion dynamique au Terroir Symposium, l'un des principaux événements du Canada pour le leadership éclairé dans le milieu culinaire. Ils ont discuté de l'importance des aliments produits au Canada, des mesures que les producteurs d'œufs prennent pour favoriser la durabilité et de leur passion commune pour les œufs. En 2023, nos programmes qui font le pont entre les producteurs et les chefs seront élargis en nous appuyant sur notre vaste réseau pour atteindre les chefs, les étudiants en art culinaire et la communauté de l'alimentation par le biais d'une gamme de points de contact, de contenu et d'événements.

Amplifier la voix des producteurs d'œufs canadiens par les médias

Nos activités proactives de relations avec les médias et nos efforts pour répondre aux demandes des journalistes nous permettent d'échanger des points de vue et de corriger la désinformation. Ces dernières années, nous avons élargi ce programme afin de tirer parti du contenu des publireportages dans des publications populaires. Tout au long de l'année, nos porte-parole ont accordé des entrevues aux médias nationaux et de l'industrie sur des sujets comme la durabilité, l'abordabilité des aliments et l'approvisionnement national en œufs. Nous avons travaillé en collaboration avec les offices de producteurs et les autres organismes nationaux assujettis à la gestion de l'offre pour répondre à des questions sur des sujets d'intérêt commun pour plusieurs administrations. Des dizaines d'articles, de segments d'émission et d'entrevues radiophoniques ont été diffusés et ont permis de faire connaître notre point de vue et d'atteindre un plus vaste auditoire.

Notre travail avec les médias visait également à discuter de la façon dont les producteurs d'œufs offrent des solutions aux changements climatiques et adoptent des technologies novatrices. Les communiqués de presse, le contenu numérique et les publireportages du *Globe and Mail* et de *Maclean's* ont fourni à nos experts une plateforme pour discuter du leadership des producteurs d'œufs en matière d'agriculture durable. Nous avons souligné le rôle que joue notre produit dans les régimes alimentaires durables dans les médias nationaux et internationaux, et nous avons célébré le travail proactif accompli dans notre secteur.

Nous avons mené à des moments clés tout au long de 2022 trois campagnes de relations publiques nationales qui ont suscité une couverture médiatique positive et un engouement pour nos producteurs et nos produits. En avril, notre campagne de Pâques a mis en vedette des recettes qui se préparent dans une seule casserole afin d'inspirer la préparation facile de repas abordables durant cette période de festivités. La campagne a été menée en partenariat avec Banques alimentaires Canada, qui a également encouragé les Canadiens à redonner à leur banque alimentaire locale. Notre campagne a été diffusée sur Breakfast Television Toronto, dans le *Montreal Guardian*, dans *Vita Daily*, dans le *Toronto Sun* et sur Saltwire, et a généré plus de 12 millions d'impressions dans les médias. À l'approche de la période des fêtes, notre campagne #TempsDePartage a

En 2022, **huit millions d'œufs** ont été distribués à des banques alimentaires.

permis de servir des plats d'accompagnement à base d'œufs et d'offrir des repas-partage grand public pour les rencontres avec les amis et la famille. La campagne a mis en valeur le système qui produit des œufs de qualité supérieure, générant plus de 24 mentions dans les médias traditionnels. Les messages de la campagne ont été diffusés principalement par CHCH Morning Live, Global Halifax, CTV Vancouver, entre autres.

La célébration de la Journée mondiale de l'œuf le 12 octobre est une autre initiative de sensibilisation importante. Nous nous sommes joints aux amateurs d'œufs du monde entier et avons rendu hommage à l'humble œuf et aux vaillants producteurs qui produisent des œufs toute l'année. Un communiqué de presse et une vidéo spéciale ont été diffusés, et un programme de médias sociaux adapté nous a aidés à accroître notre rayonnement auprès des Canadiens. La campagne a généré plus de 14 millions d'impressions dans les médias et a été reprise par Global Morning News (Atlantique), le *Toronto Sun*, le *Journal Métro*, CTV Saskatoon et *Canadian Grocer*. Nos programmes ont contribué à la tendance pour le mot-clic #Journéemondialedeloeuf sur les plateformes de médias sociaux. La conversation en ligne a rejoint le nombre remarquable de 127 millions de personnes à l'échelle mondiale.

Cinq décennies de générosité au pays et à l'étranger

En tant que producteurs d'aliments, nous avons un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre la faim et pour la sécurité alimentaire. Les événements mondiaux, la hausse des prix, les chocs climatiques et la COVID-19 ont déclenché ce que le Programme alimentaire mondial des Nations Unies qualifie de « crise de la faim sismique ». Bien que les producteurs d'œufs soient depuis longtemps les champions du soutien aux populations vulnérables, nos programmes ont tout de même été renforcés cette année.

Nous avons soutenu le Club des petits-déjeuners, qui a servi un déjeuner à 580 000 enfants dans le cadre de 3 500 programmes de nutrition dans les écoles en 2022. Cette initiative a été appuyée par un vaste programme de coupons et la distribution d'œufs cuits durs dans les écoles. Nous avons également continué de communiquer avec les responsables des programmes de petits déjeuners dans les collectivités éloignées et nordiques grâce à notre collaboration avec Northern Store à Arviat, au Nunavut. Le programme offre un système de crédits aux écoles pour l'accès aux œufs frais, où il est plus difficile de faciliter la distribution de coupons ou de produits.

Comme les visites aux banques alimentaires ont augmenté de 20 % après deux ans de pandémie, nos producteurs ont doublé les dons d'œufs à Banques alimentaires Canada. Le Conseil d'administration des POC a approuvé une expansion de notre programme qui appuie les banques alimentaires dans les collectivités du Nord canadien, augmenté considérablement les dons d'œufs et d'œufs en poudre en ajoutant de nouveaux points de distribution dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Pour orienter nos efforts à l'échelle mondiale, nous avons travaillé avec la FIO, Heart for Africa et Canadian Food For Children. Grâce à la FIO, nous participons à des programmes de développement international au Mozambique, au Zimbabwe, en Afrique du Sud, à Eswatini, en Ouganda, en Zambie et au Nigeria. Ces initiatives visent à accroître la

production et la consommation d'œufs dans les pays en situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition en offrant de la formation à la production, des ressources et des possibilités qui autonomisent les femmes.

Cette année, nous avons aussi célébré 40 ans de partenariat avec Canadian Food For Children. En 1982, nous avons été parmi les premiers partenaires à répondre à la demande d'aide de cet organisme, et nous collaborons depuis ce temps avec lui pour fournir une source vitale de protéines à certaines des régions les plus pauvres du monde. Grâce à ce partenariat, des œufs en poudre – produits ici au Canada – ont été envoyés dans des dizaines de pays, dont la Sierra Leone, le Salvador, Haïti, l'Angola, le Pérou et le Honduras.

Engagement renouvelé à soutenir Heart for Africa

En 2022, nous avons fièrement renouvelé notre engagement envers Heart for Africa. Ce partenariat, qui remonte à 2014, a déjà produit et distribué plus de 11 millions d'œufs locaux à des familles et des enfants de régions rurales d'Eswatini. L'organisme prend soin de plus en plus d'enfants orphelins ou abandonnés qui dépendent de notre ferme de production d'œufs pour avoir une source constante de protéines produites localement. De plus, le programme de distribution alimentaire de Heart for Africa a vu croître la demande : jusqu'à 4 500 personnes comptent sur le programme pour leur procurer un repas par semaine. C'est aussi un gros employeur local. Ses emplois sont essentiels à l'économie régionale en raison des retombées considérables qu'ils génèrent, chaque employé améliorant la vie de sept personnes en moyenne. Le travail des producteurs d'œufs canadiens dans cette région du monde est vital et notre travail collectif aura une incidence sur des générations.

4

COMMERCE INTERNATIONAL

1995

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce est intégré à l'OMC.

2008

Le Programme de Doha pour le développement a presque permis de conclure une entente sur les enjeux agricoles qui aurait eu d'importantes répercussions sur la gestion de l'offre.

2021 ET 2022

Le gouvernement du Canada exécute des programmes conçus pour atténuer l'accès aux marchés accordé en vertu de l'ACEUM et du PTPGP aux producteurs en gestion de l'offre.

Dans une économie mondiale en constante évolution, le Canada s'est imposé en tant que nation commerçante, surtout dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Depuis la conclusion de l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), l'accord plus récent entre les pays nord-américains en vertu de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) jusqu'aux discussions en cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les POC ont adopté ces dernières décennies un rôle de représentation important, se sont ralliés aux intérêts de leurs membres et ont harmonisé leurs décisions avec les piliers de la gestion de l'offre.

Ensemble, nous nous mobilisons pour promouvoir les avantages de la gestion de l'offre et le rôle qu'elle joue dans un système alimentaire durable.

Bien que l'AECG, le PTPGP et l'ACEUM aient marqué notre histoire et notre système de gestion de l'offre, nous avons également travaillé avec diligence pour promouvoir ce qui nous distingue ici au Canada. Nous savons que le secteur agricole canadien offre des avantages intrinsèques en raison de la dynamique unique entre les fermes soumises à la gestion de l'offre et celles qui ne le sont pas. Dans notre quête de croissance dans l'ensemble du secteur, il s'agit d'une force motrice qui a aussi assuré la stabilité dans nos collectivités rurales. Ensemble, nous nous mobilisons pour promouvoir les avantages de notre système et le rôle qu'il joue dans un système alimentaire durable. Dans le cadre de nos engagements mondiaux, nous soulignons comment la gestion de l'offre peut appuyer les secteurs agricoles en développement partout dans le monde.

Le gouvernement fédéral respecte son engagement à long terme envers les producteurs d'œufs, de volaille et de lait

Pour compenser l'impact de l'ACEUM, **85 millions de dollars** ont été distribués aux producteurs.

En 2022, on a annoncé de nouvelles mesures pour les producteurs soumis à la gestion de l'offre qui doivent composer avec l'impact de l'ACEUM sur l'accès aux marchés. Une somme de 85 millions de dollars a été allouée au secteur de la production d'œufs pour appuyer les investissements dans les exploitations agricoles ainsi que la croissance et la compétitivité du secteur. Ce montant s'ajoute aux 134 millions de dollars annoncés en 2021 pour compenser les répercussions du PTPGP. En attendant qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada publie de plus amples renseignements sur la façon dont les producteurs pourront accéder aux fonds en 2023, nous recommandons de tirer parti du Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs afin de répartir le financement.

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, en a fait l'annonce en novembre, tout en réaffirmant son engagement à protéger le secteur soumis à la gestion de l'offre. Ces mesures ont permis de mettre en œuvre la dernière étape d'un processus amorcé en 2017, lorsque le PTPGP a été annoncé. Le PTPGP a érodé le marché des producteurs d'œufs, et ces effets ont été aggravés par la conclusion de l'ACEUM dans le cadre duquel des concessions supplémentaires ont été faites, lesquelles ont eu pour effet de remplacer dans une proportion encore plus grande les œufs canadiens par des produits importés. Nous sommes reconnaissants des mesures que le gouvernement a prises pour respecter son engagement d'offrir des outils aux producteurs qui doivent composer avec les pertes causées par le PTPGP et l'ACEUM. Nous continuons d'axer nos efforts sur l'avenir et de tenir le gouvernement responsable de son engagement à ne pas accroître l'accès aux marchés de nos secteurs dans les futurs accords commerciaux.

L'OMC est l'hôte de la 12e Conférence ministérielle tant attendue

En juin dernier, après deux reports en raison de la pandémie, l'OMC a finalement tenu sa 12e conférence ministérielle, la CM12, à Genève, en Suisse. Pour en arriver à un accord, il a fallu prolonger l'événement de près de deux journées complètes supplémentaires. Même si les attentes étaient modestes, les enjeux liés à l'absence d'un accord étaient élevés, car l'OMC avait été incapable de sortir de l'impasse des négociations de longue date. En effet, cela faisait plus de huit ans que les pays membres de l'OMC n'avaient pas conclu d'accord sur le commerce alimentaire et agricole.

Parmi les mesures qui ont été adoptées, mentionnons un accord sur une partie des travaux relatifs aux subventions à la pêche, une renonciation aux droits de propriété intellectuelle sur la production de vaccins contre la COVID-19, une déclaration ministérielle sur la sécurité alimentaire, une exemption des restrictions à l'exportation du Programme alimentaire mondial ainsi qu'une déclaration générale de la CM12. Bien qu'un programme sur le travail agricole ait été présenté à des fins de discussions, il n'y a pas eu d'entente dans ce domaine. Les pays membres cherchent de nouvelles façons de faire avancer les négociations sur les questions agricoles, réfléchissent à de nouveaux formats de négociation et envisagent de nouvelles approches.

Des représentants des POC, ainsi qu'une délégation des organismes nationaux soumis à la gestion de l'offre ont assisté à la CM12 pour surveiller les négociations et rencontrer les négociateurs et les représentants de la délégation officielle du Canada. Ils ont notamment rencontré la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Mary Ng, ainsi que le député Randy Hoback. Des discussions ont également eu lieu avec des représentants du Japon, de la Norvège, de l'Union européenne et des producteurs des Pays-Bas, de la Suisse, de la Norvège et de l'American Sugar Alliance.

La prochaine conférence ministérielle (CM13) devrait se tenir en 2024, à Abou Dhabi. Les POC surveilleront les futures négociations à l'OMC tout en tenant compte des répercussions plus vastes sur notre industrie.

Garder l'œil sur les négociations commerciales en cours

Nous continuons de surveiller un éventail de discussions sur le commerce international, en évaluant les répercussions à court et à long terme sur notre secteur. Le gouvernement chilien a ratifié le PTPGP en octobre, ce qui en fait le dernier pays à le mettre en vigueur. Comme le Chili pourrait avoir un intérêt dans le marché canadien du poulet et du dindon, nous surveillons de près ses ambitions et nous nous mobiliserons en conséquence. En ce qui concerne les pays membres du PTPGP, une question importante demeure : les États-Unis vont-ils adhérer à l'accord? Bien que l'administration américaine ait déclaré qu'elle ne s'y intéresse pas actuellement, elle poursuit activement des plans visant à renforcer ses relations commerciales en Asie.

Des négociations de libre-échange ont été entreprises entre le Canada et le Royaume-Uni après le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne, puis de l'AECG en 2020. Comme les pourparlers sur le libre-échange sont en cours, nos efforts visent à faire en sorte qu'un nouvel accord entre le Canada et le Royaume-Uni maintienne le statu quo. C'est-à-dire qu'en ce qui concerne les produits soumis à la gestion de l'offre, nous voulons nous assurer que le gouvernement donne suite à ce dont il a convenu dans le cadre de l'AECG

et ne renégocie pas ces éléments de l'accord. Les POC garderont un œil sur ces discussions afin d'obliger le gouvernement à respecter ses promesses envers les secteurs canadiens soumis à la gestion de l'offre.

Promouvoir la gestion de l'offre comme outil pour appuyer les systèmes alimentaires durables

Selon la définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, un système alimentaire durable est un système qui assure la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous de manière à ne pas compromettre les bases économiques, sociales et environnementales pour les générations futures. Un tel système assure la rentabilité des producteurs, procure des avantages à la société et protège la durabilité de l'environnement. Reconnaissant que la gestion de l'offre répond à la plupart des critères, les POC ont lancé une nouvelle initiative qui met en évidence le rôle important que joue la gestion de l'offre dans le maintien d'un système alimentaire intérieur fort, ici au Canada, et le rôle qu'elle pourrait jouer en tant que système de politique qui appuie les pays en développement dans la croissance de leur secteur agricole et le renforcement de la sécurité alimentaire. Cette initiative nous a donné l'occasion de faire connaître notre point de vue à des milliers d'agriculteurs et de dirigeants du milieu agricole du monde entier, y compris à des agriculteurs indiens, chinois et israéliens. Ces résultats soulignent que les régions du monde entier s'intéressent à notre système unique et que l'on reconnaît que la gestion de l'offre est un outil moderne qui peut aider à atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Façonner le secteur mondial des œufs par l'engagement international

Nous avons saisi de nombreuses occasions de souligner le leadership de l'industrie canadienne de la production d'œufs et notre engagement à accroître la production et la consommation des œufs à l'échelle internationale. Cet engagement a façonné des

échanges avec nos pairs à l'échelle mondiale qui nous accompagneront dans le monde de demain. Roger Pelissero a maintenu sa charge publique auprès de la CIO. Il est responsable de l'orientation stratégique globale et de la planification stratégique de cette association mondiale. Roger Pelissero et Nathan Pelletier ont aussi poursuivi leurs travaux auprès du Groupe d'experts sur la durabilité de l'environnement de la CIO, qui réunit des intervenants de la chaîne de valeur mondiale des œufs. Le jeune producteur d'œufs et leader, Jon Krahn, a participé au programme des jeunes leaders de la CIO.

En 2022, les délégués des POC ont également assisté aux réunions et conférences de l'American Egg Board, des United Egg Producers, de l'International Production Processing Expo, de l'Organisation mondiale des agriculteurs et de la CIO, pour suivre les nouvelles tendances mondiales dans le secteur de la production d'œufs et en discuter. Les représentants des POC ont été invités à parler des tendances dans le secteur des œufs du Canada et à présenter nos pratiques en matière de durabilité à nos pairs à l'échelle mondiale. Ces occasions ont mis en valeur le leadership du Canada dans une multitude de domaines.

Exporter le savoir et le savoir-faire canadiens au bénéfice de nos pairs mondiaux

Sous la direction de la FIO, Roger Pelissero a animé une vidéo de formation intitulée « The Fundamentals of Successful Egg Production ». Tournée dans la région rurale d'Eswatini, la vidéo propose des pratiques exemplaires et des conseils aux nouveaux producteurs d'œufs œuvrant dans des environnements tropicaux et subtropicaux. La vidéo comprend des discussions avec Maganda Muchenje, gestionnaire de la ferme, et Sifiso Nkambule, superviseur de la ferme ovocole, dans le cadre du projet ovocole Heart for Africa afin de donner des conseils aux producteurs d'œufs des pays à revenus faibles et intermédiaires pour assurer leur réussite en affaires à long terme.

5

COMMERCIALISATION DE PRODUITS

1977

Le slogan J'craque pour toi mon coco[MC] fait sa première apparition dans une importante campagne de publicité.

2009

Les POC lancent le Programme de sensibilisation des médecins qui vise des milliers de professionnels de la santé et lutte contre la désinformation sur le cholestérol.

2021

La consommation d'œufs au Canada atteint 253 œufs par personne par année.

Nos campagnes de marketing ont évolué au cours des cinq dernières décennies avec l'évolution des comportements des consommateurs et de nouvelles possibilités de promouvoir les œufs et leur valeur nutritive. Du lancement de la bien-aimée marque J'craque pour toi mon coco[MC], il y a plus de 45 ans, aux idées fausses sur le cholestérol, en passant par la promotion des œufs à toutes les occasions de repas, les POC ont une riche histoire de campagnes de marketing efficaces qui repoussent les limites.

Pendant que les ventes au détail reviennent aux niveaux d'avant la pandémie et que le secteur des services alimentaires et de la restauration reprennent de la vigueur, nos campagnes de marketing de 2022 continuent de promouvoir les œufs comme un élément central de l'alimentation des Canadiens. Nos activités de commercialisation primées, qui s'appuient sur un éventail de renseignements sur la consommation, les habitudes d'achat et les attitudes des consommateurs, ont incité les consommateurs à savourer les œufs sains, polyvalents qu'ils connaissent et aiment à toutes les occasions de repas, tout en réitérant l'abordabilité et la facilité d'utilisation de notre produit omniprésent.

Le nombre d'abonnés à nos médias sociaux s'est **accru de 50 %.**

Continuer d'inspirer les consommateurs grâce à notre message « Des œufs, n'importe quand »

La dernière version de nos publicités « C'est pas bizarre » à l'appui de notre plateforme pluriannuelle « Des œufs, n'importe quand » a été lancée au printemps 2022. Ces publicités populaires et humoristiques continuent de mettre les Canadiens au défi de cesser de percevoir les œufs comme un aliment utilisé seulement pour le déjeuner afin de les inspirer à découvrir de nouvelles façons de savourer notre produit. Les dernières publicités télévisées de 15 secondes et numériques de 6 secondes proposaient d'intégrer les œufs dans les repas du diner au bureau alors que les Canadiens réintégraient le milieu de travail en personne après la pandémie.

Maintenant à sa troisième et dernière année, la campagne « C'est pas bizarre » a tiré parti d'une vaste gamme de canaux en 2022, notamment la télévision, les émissions sportives diffusées en direct, les panneaux d'affichage, les canaux numériques et les médias sociaux. Les publicités diffusées sur YouTube, theScore, Flipp et dans les nouveaux formats publicitaires sur les téléviseurs intelligents ont créé de nouvelles occasions d'atteindre des publics clés.

Notre populaire message « C'est pas bizarre » a été diffusé auprès des millénariaux et des personnes de sexe masculin ciblés et nous a permis d'atteindre de nouveaux publics et de promouvoir la puissance protéique des œufs. En plus des publicités numériques et dans les médias sociaux, une intégration accrue avec l'application sportive populaire theScore a permis de diffuser notre message pendant des événements sportifs importants tout en faisant la promotion de l'intégration des œufs à n'importe quel repas.

Cinq champions canadiens qui carburent aux œufs

Pendant les Jeux olympiques d'hiver, qui ont eu lieu à Beijing, en Chine, du 4 au 20 février 2022, nous avons mobilisé les meilleurs athlètes canadiens pour diffuser notre message selon lequel les œufs sont un choix nutritif et facile pour les repas et les collations, en tout temps. On a établi des partenariats avec la skieuse para-alpine Mollie Jepsen, le skieur acrobatique Brady Leman, le planchiste Max Parrot, l'étoile du hockey Marie-Philip Poulin et la patineuse artistique Nam Nguyen afin de promouvoir la polyvalence de notre produit dans des entrevues avec les médias et le contenu de médias sociaux. L'initiative nationale comprenait un partenariat avec le message de présentation des partenaires « Au Menu » présentée sur Radio-Canada pendant les Jeux olympiques pour diffuser encore plus largement notre message #OeufsAToutеHeure afin de promouvoir la valeur nutritive et la polyvalence des œufs comme une combinaison gagnante!

Développer nos canaux numériques et faire croître nos communautés en ligne

Les canaux en ligne et numériques demeurent parmi les outils les plus efficaces pour communiquer avec des auditoires afin de promouvoir les œufs et les producteurs d'œufs. Les programmes qui optimisent nos sites Web et notre contenu numérique continuent de diriger les utilisateurs vers des sites comme lesoeufs.ca, producteursdoeufs.ca, infosante.lesoeufs.ca, sortonsmanger.lesoeufs.ca et qualitedesoeufs.ca où ils peuvent trouver des renseignements utiles. Ensemble, nos sites Web ont reçu plus de 10,5 millions de visites en 2022.

En 2022, nos vidéos ont généré **29 millions de visionnements** sur TikTok.

La croissance de nos canaux de médias sociaux a permis à nos marques POC et J'craque pour toi mon coco^MC d'atteindre un public encore plus vaste. Nos canaux et nos bulletins numériques comptent près de 305 000 abonnés, ce qui représente une augmentation d'environ 50 % par rapport à l'année dernière. Nous continuons d'investir dans la création de vidéos destinées à TikTok et Instagram, car ce sont les plateformes les plus attrayantes pour diffuser nos messages. Les vidéos publiées sur notre page TikTok ont généré un formidable nombre de visionnements, soit 29 millions en 2022 seulement.

L'établissement de partenariats avec des influenceurs populaires des médias sociaux a accrut le rayonnement de notre message et la mobilisation, et nous aide à proposer de nouvelles recettes inspirantes dans un format authentique. Nos dernières photos d'aliments reflètent les tendances culturelles actuelles et présentent des plats à base d'œufs, souvent inspirés par notre communauté en ligne d'amateurs d'œufs, qui ont tout pour plaire aux Canadiens. Nos programmes dirigent les utilisateurs sur des sites Web en mandarin, en cantonais, en arabe, en hindi, en anglais et en français afin d'atteindre les membres de la communauté multiculturelle unique du Canada.

Les œufs mis en vedette alors que les Canadiens recommencent à fréquenter les restaurants

Cet été a marqué le lancement de notre toute première campagne de promotion de la consommation d'œufs à l'extérieur de la maison, au brunch, alors que les Canadiens recommençaient à fréquenter les restaurants plus souvent. Nous avons collaboré avec des influenceurs populaires des médias sociaux de Vancouver, d'Edmonton, de Toronto, de Calgary, d'Halifax, d'Ottawa et de Montréal, qui ont parlé de leurs plats à base d'œufs préférés figurant dans les menus des brunchs offerts dans les restaurants de leur localité.

Des vidéos captivantes et des images appétissantes ont contribué à susciter l'enthousiasme dans les médias sociaux tout en tirant parti des mots-clics #LeMomentBrunch et #locallove existants. Ce programme nous a permis de soutenir les restaurants locaux dans les grandes villes du Canada tout en gardant les œufs dans l'esprit des Canadiens comme option de choix quand ils prennent un repas dans leur restaurant préféré. Les publicités numériques ont élargi la portée de la campagne et généré un total de 4,8 millions d'impressions.

Renseigner sur les bienfaits des œufs pour la santé

En juillet 2022, une nouvelle étude menée par Léger et axée sur le consommateur a révélé que 95 % des consommateurs considèrent que les œufs sont un aliment sain. Ces résultats encourageants nous rappellent l'importance des efforts visant à promouvoir le rôle des œufs dans un régime alimentaire équilibré. Nous avons renforcé la valeur de ces bienfaits pour la santé durant toute l'année grâce à diverses publicités numériques et à des publireportages payés dans des publications comme le *National Post*. Notre travail continu d'information sur le cholestérol nous a valu un prix des arts appliqués en 2022 pour notre publication « Super Legit Book of Really Real Egg Facts », un livre grand format à caractère humoristique conçu pour mettre au jour les renseignements erronés sur les œufs et le cholestérol.

En 2022, nous avons aussi poursuivi notre travail avec Diabète Canada, et nous avons établi un nouveau partenariat avec la Diabetes Care Community pour créer une série populaire de billets de blogue sur le site Web de Diabetes Care Community. Ces publications montrent comment les œufs s'intègrent dans une alimentation saine pour les personnes atteintes de diabète.

Communiquer aux professionnels de la santé de l'information scientifique sur la nutrition

Notre travail de longue date avec les professionnels de la santé nous aide à tirer parti des occasions de partager les dernières données scientifiques à l'appui du choix des œufs comme élément clé d'une alimentation saine. Nous avons communiqué par voie virtuelle avec les participants au Congrès de la médecine, au Diabetes Frontline Forum et au Congrès annuel des diététistes du Canada, et nous avons installé un kiosque sur les lieux où se sont tenus le Pri-Med et le Forum en médecine familiale. Ces congrès offrent des occasions uniques d'établir des liens avec des professionnels de la santé, de répondre à leurs questions et de leur fournir notre gamme de ressources sur mesure contenant les dernières données scientifiques sur le cholestérol, le diabète, une alimentation saine pour le cœur et les œufs comme aliment de premier choix pour les bébés.

Nos partenariats de longue date avec les Diététistes du Canada et le programme Médecins en ligne ont aidé à élargir notre rayonnement auprès d'un auditoire plus vaste de chefs de file des soins de santé pour mettre à leur disposition des ressources, des occasions de formation continue et de l'information sur une base continue. Par exemple, plus de 2 700 professionnels de la santé canadiens ont commandé notre infofiche sur les œufs et les bébés et notre livret À votre santé. Ces ressources facilement accessibles sont partagées directement avec les patients qui peuvent tirer parti de l'information qu'elles renferment.

Promotion des œufs auprès des partenaires des services alimentaires

L'industrie canadienne des services alimentaires continue de faire preuve d'une résilience et d'une détermination impressionnantes dans le contexte de la relance économique post-COVID-19. Puisque les consommateurs recommencent à sortir dans les restaurants et à prendre des repas sur le pouce, nous pensons que l'utilisation des œufs dans ce secteur est en position de croissance. Le nombre total de commandes d'œufs dans le secteur des services alimentaires a connu une augmentation en 2022 et se rapproche des niveaux d'avant la pandémie. En fait, les dernières données sur les services alimentaires de la société de sondages Ipsos montrent que le nombre total de commandes d'œufs rattrape celui d'autres aliments populaires comme les hamburgers.

Le nombre total de commandes d'œufs dans le secteur des services alimentaires a connu une augmentation en 2022 et se rapproche des niveaux d'avant la pandémie.

En février, les POC ont publié la deuxième édition du Rapport sur les tendances des services alimentaires qui explique comment les œufs peuvent jouer un rôle essentiel dans la reprise du milieu culinaire canadien. De plus, diverses ressources ont été diffusées par le site sortonsmanger.lesoeufs.ca dans le but d'augmenter les commandes d'œufs dans les restaurants et d'aider le secteur à s'adapter à la nouvelle conjoncture. Nous avons notamment mis l'accent sur la façon dont les œufs peuvent créer de la valeur et réduire les coûts pour les restaurateurs grâce à leur polyvalence, leur profitabilité et leur simplicité.

Promotion du programme de certification et de la marque Assurance qualité des œufs[MC]

Comme les Canadiens sont de plus en plus soucieux du bien-être des animaux et de la salubrité des aliments lorsqu'ils prennent des décisions d'achat, la marque de certification AQO® continue d'être un outil important qui offre des avantages à l'industrie et aux consommateurs. Notre travail de sensibilisation à la marque AQO® dans notre chaîne d'approvisionnement s'est poursuivi en 2022. Nous avons notamment fait la promotion du programme de certification AQO® par des communications régulières avec les principaux intervenants, de la publicité dans des publications spécialisées et des interactions dans les médias sociaux, tout en encourageant les publics à visiter le site qualitedesoeufs.ca. Notre programme a encouragé les preneurs de licence à sélectionner des œufs de haute qualité et a célébré leur engagement à s'approvisionner en œufs produits au Canada. Par exemple, cette année, Tim Hortons a lancé une campagne nationale qui a inclus la marque de certification AQO® sur le matériel promotionnel de son nouveau wrap-matin du travailleur fiesta.

6

RESSOURCES ET GESTION DES RISQUES

1976

Les dirigeants et les responsables de l'industrie des œufs signent l'Accord fédéral-provincial.

2018

Les rajustements de la méthodologie d'allocation des contingents renforcent notre capacité de planifier et de répondre à la demande intérieure croissante.

2020

Le secteur canadien des œufs atteint de nouveaux niveaux de collaboration pour s'adapter à la transformation du marché pendant la pandémie.

Nous savons depuis longtemps que la gestion de l'offre procure de nombreux avantages aux consommateurs, aux producteurs et au Canada; il a été démontré à maintes reprises qu'il s'agit d'un outil vital. Tout au long de la pandémie, cette gestion a joué un rôle déterminant dans la gestion de l'approvisionnement en œufs au pays. Lorsque les secteurs ovocoles du monde entier ont réorienté leurs efforts pour composer avec les effets perturbateurs de la grippe aviaire sur le marché, la gestion de l'offre a permis de veiller à ce que les consommateurs canadiens ne soient pas confrontés à des pénuries d'œufs paralysantes et à des prix salés.

L'héritage de la gestion de l'offre s'observe dans toutes les parties de notre histoire. En plus d'appuyer la sécurité alimentaire, elle reflète les notions de la souveraineté alimentaire du Canada qui mettent l'accent sur les aliments locaux, la stabilité pour les producteurs et les consommateurs, et une durabilité accrue du secteur agricole. Bien que notre système ait évolué au fil du temps avec l'instauration de nouveaux programmes et de nouvelles mesures qui favorisent l'efficience et les économies, la gestion de l'offre est tout aussi pertinente aujourd'hui qu'elle l'était lorsqu'elle a été mise en place.

Flambée de grippe aviaire sans précédent dans le monde

Des signaux provenant d'Europe à la fin de 2021 indiquaient qu'un virus hautement pathogène de l'influenza aviaire se propageait rapidement dans sa population d'oiseaux sauvages et dans les exploitations commerciales de volaille. Ces observations étaient un signe avant-coureur du risque que les oiseaux migrateurs de retour aux États-Unis et au Canada entraînent des répercussions importantes en Amérique du Nord. En effet, il s'en est suivi la plus importante éclosion de grippe aviaire de l'histoire du secteur mondial des œufs et de la volaille et les répercussions généralisées se sont fait sentir dans l'ensemble du secteur jusqu'en 2023.

Bien que notre système ait évolué au fil du temps avec l'instauration de nouveaux programmes et de nouvelles mesures qui favorisent l'efficience et les économies, la gestion de l'offre est tout aussi pertinente aujourd'hui qu'elle l'était lorsqu'elle a été mise en place.

Les POC ont travaillé avec diligence dans l'ensemble de notre industrie, avec nos partenaires du secteur de la volaille et avec le gouvernement pour gérer les vagues d'éclosions du virus et la réponse à la maladie. Bien que bon nombre des cas confirmés aient été détectés dans les petits élevages, ce sont les fermes commerciales d'élevage de canards et de dindons qui ont été les plus durement touchées, suivies des fermes commerciales ovocoles et d'élevage de poulets. À la fin de 2022, toutes les provinces du Canada – sauf l'Île-du-Prince-Édouard – avaient connu au moins une éclosion de grippe aviaire dans une ferme ovocole, la Colombie-Britannique étant la province la plus touchée.

Sous la direction du Conseil d'administration des POC, des mesures ont été mises en œuvre pour diminuer le risque d'éclosion et réduire au minimum les perturbations du marché dans l'industrie canadienne des œufs. Ces mesures comprenaient la réactivation

de l'allocation du contingent spécial pour les besoins temporaires du marché (CSBTM) pour combler une pénurie d'œufs importés des États-Unis à des fins de transformation; la suspension des visites de fermes dans les régions qui observaient des taux d'infection élevés et la mise en œuvre d'un nouveau protocole de biosécurité pour achever les inspections des fermes pendant les éclosions de grippe aviaire.

Les offices de producteurs et les centres régionaux des opérations d'urgence ont joué un rôle essentiel en fournissant du soutien aux producteurs et en aidant à gérer les éclosions et les zones de contrôle. Les POC ont travaillé avec les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles et l'Association de nutrition animale du Canada pour appuyer la réponse nationale. Nous avons collaboré à des discussions et aux efforts de groupes de travail avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments et nous nous sommes joints à des discussions en table ronde avec la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, pour parler des répercussions sur notre secteur et nous préparer aux prochaines vagues. Ce niveau de collaboration et le dévouement de l'ensemble du secteur nous ont permis de nous mobiliser, de mettre en commun les précieuses leçons apprises et de travailler ensemble pour faire face à une situation difficile. Grâce à ce travail collectif et à une intervention rapide, ainsi qu'à d'autres facteurs contributifs, l'éclosion n'a pas touché plus de 3,53 % de la production d'œufs au Canada en 2022 et notre secteur n'a pas connu les graves pénuries de marchés observées dans d'autres pays.

Amélioration du processus de déclaration des surplus d'œufs

Beaucoup a été fait au cours des dernières années pour adapter le Programme de produits industriels (PPI) des POC à la croissance et à l'évolution de l'industrie et des nouvelles demandes du marché. Une mise à jour des procédures et des lignes directrices relatives au PPI est entrée en vigueur au début de 2022. Ces changements ont donné lieu à un nouveau processus de déclaration destinée au PPI, qui comprend la déclaration du système de logement, du type et de la couleur des œufs. Cette mise à jour renforce

notre compréhension des différents types de surplus d'œufs qui entrent dans le système, en plus de fournir de nouvelles perspectives qui améliorent la capacité des POC de rediriger les surplus d'œufs de variétés particulières là où ils pourraient être nécessaires.

Le Projet des œufs tout venant au marché de table maximise l'utilisation des œufs canadiens

Le Projet des œufs tout venant au marché de table s'est poursuivi cette année afin de réacheminer vers le marché des œufs de consommation les œufs qui auraient autrement été envoyés au secteur de la transformation. Bien que ce programme ait été largement utilisé tout au long de la pandémie pour permettre l'adaptation aux défis posés par les restrictions et les mesures de confinement, il s'agit également d'un outil précieux pour maximiser l'utilisation de la production canadienne pour répondre à la demande intérieure d'œufs. Ces efforts contribuent à réduire le nombre d'œufs importés pendant des périodes clés et génèrent des économies importantes dans le système en redirigeant les surplus d'œufs vers le marché des œufs de consommation dans d'autres régions du pays.

27,24 millions de pondeuses en production en 2022.

Cerner de nouvelles possibilités pour le Programme national d'œufs de transformation

Dans le but de recueillir les commentaires des offices de producteurs sur la voie à suivre pour le Programme national des œufs de transformation (ODT) et de donner un nouveau souffle à l'initiative qui est en place depuis 2005, les POC ont entrepris un examen du programme dans le but de repérer de nouveaux débouchés et de mener des études de faisabilité sur des options prometteuses alors que nous évaluons l'avenir du programme. En 2022, les représentants des offices de producteurs et des POC se sont réunis à deux reprises pour faire avancer les discussions, examiner de plus près la demande d'œufs pour le marché de la transformation et cerner les facteurs qui pourraient influencer l'offre ou la demande d'œufs de transformation et de produits à valeur ajoutée. Le projet de révision et de remaniement du Programme d'ODT se poursuivra en 2023 afin de préciser les recommandations.

Collaborer à la modernisation de l'Accord fédéral-provincial-territorial

Les membres du Comité sur l'Accord fédéral-provincial (AFP) ont réalisé des progrès importants cette année alors que les réunions en personne reprennent. Au début de 2022, un projet d'accord fédéral-provincial-territorial (AFPT) a été distribué aux offices de producteurs et à leurs organismes de surveillance afin de recueillir des appuis pour la modernisation de l'AFPT et de solliciter des commentaires sur la version préliminaire du document. Le Comité a reçu des commentaires et des suggestions utiles qu'il a pris en compte en vue de renforcer la qualité de l'accord. Un examen final du document sera effectué au début de 2023; après quoi, le Comité préparera une recommandation à l'intention du Conseil d'administration des POC. Ce processus exhaustif, mais d'une importance cruciale, visant à renouveler l'AFPT est un excellent exemple de collaboration et d'unité qui entraînera des retombées durables sur l'avenir de l'industrie canadienne de la production d'œufs.

Allocations de contingent pour stimuler l'offre

En novembre, le Conseil d'administration des POC a entrepris un examen exhaustif de l'offre et de la demande d'œufs, en analysant les tendances du marché dans notre secteur. L'évaluation a tenu compte d'un certain nombre de facteurs qui devraient avoir une incidence positive sur les ventes et la demande d'œufs en 2023. Il s'agit notamment de l'élimination des restrictions liées à la COVID-19 à l'échelle du Canada, de la reprise des voyages, des réouvertures des institutions et de la reprise du secteur de la restauration et des services alimentaires. L'état de l'économie canadienne et l'incidence des pressions inflationnistes positionnent davantage les œufs comme une source de protéines abordable. Enfin, la croissance de la population, qui est en grande partie attribuable aux cibles d'immigration ambitieuses établies par le gouvernement du Canada pour accueillir un nombre record de nouveaux Canadiens, aura une incidence sur la demande d'œufs en 2023.

Un autre facteur important à prendre en considération dans l'allocation de 2023 est l'impact continu de la grippe aviaire et l'incertitude que la situation a créée sur l'approvisionnement intérieur et américain en œufs. En 2023, il sera essentiel d'augmenter les allocations pour accroître notre offre intérieure d'œufs en raison du risque d'éclosions futures et de l'impact potentiel sur la disponibilité des œufs. Par conséquent, les POC estiment que le taux de croissance de la disparition des œufs de table sera de 3,09 % en 2023, afin de s'assurer que l'offre est suffisante pour répondre à la demande. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil d'administration des POC s'est dit ravi que le Conseil des produits agricoles du Canada ait approuvé au préalable les demandes suivantes d'allocation de contingents en 2022 :

Allocation	Entrée en vigueur
Augmentation du contingent réglementé par le gouvernement fédéral de 646 850 pondeuses	Semaine 1 de 2023
Le nombre de pondeuses dans le CSBTM est de zéro	Semaine 1 de 2023
Le nombre de pondeuses attribuées au contingent d'œufs de transformation demeure inchangé	Semaine 1 de 2023
La production d'œufs de vaccins reste inchangée	Semaine 1 de 2023

Seuils de déclenchement modifiés pour le Fonds de péréquation

Une composante importante du prix des POC pour les œufs vendus à l'industrie de la transformation est le prix Urner Barry, qui a grimpé en flèche en 2022 en raison des effets dévastateurs de la grippe aviaire sur le secteur ovocole américain. Ces conditions ont fait en sorte que le prix Urner Barry pour les œufs destinés au décoquillage a atteint un sommet sans précédent à 3,95 $ la douzaine en décembre, entraînant des répercussions généralisées sur le prix des œufs de transformation au Canada. Le prix Urner Barry élevé a entraîné le maintien du Programme de prix bas et élevés (PBE) jusqu'en 2023 afin d'offrir un allègement aux transformateurs pendant cette période

de prix extraordinairement élevés jusqu'à ce que les prix reviennent à des niveaux historiques normaux. En raison du prix à la transformation et à la vente élevé, le Conseil d'administration des POC a approuvé une diminution de 0,18 $ des redevances du Fonds de péréquation à compter du 29 janvier 2023.

Compte tenu de la volatilité accrue du prix Urner Barry et de l'incidence en aval sur le prix à la transformation des POC et les volumes de produits industriels, le Conseil d'administration des POC a augmenté les seuils de déclenchement minimum et maximum du Fonds de péréquation à 45 M$ et 105 M$ (auparavant 35 M$ et 75 M$), à compter du 1er janvier 2023. Les seuils de déclenchement modifiés visent à accroître la probabilité de maintenir le Fonds de péréquation à l'intérieur des seuils de déclenchement minimal et maximal, et à réduire la fréquence des modifications des redevances.

Objectifs des POC tels qu'ils sont énoncés dans la *Loi sur les offices des produits agricoles*

Un office a pour mission :

(a) de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité;

(b) de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.

1970-71-72, ch. 65, art. 22.

7

PARTENARIATS ET COLLABORATION

1973

Le Conseil d'administration de l'OCCO tient sa première réunion.

1996

Le Conseil d'administration de l'OCCO est élargi et inclut des représentants de la chaîne d'approvisionnement en aval.

2020

Lancement du Plan d'affaires Vision 2020 pour atteindre de nouveaux sommets en matière de durabilité, innovation, production, collaboration et consommation.

Alors que nous célébrons le 50e anniversaire de la gestion de l'offre d'œufs au Canada, nous nous rappelons que la collaboration est au cœur de notre réussite et qu'elle est le ciment qui nous unit lorsque les temps sont difficiles. Notre capacité de travailler ensemble est un élément important de notre riche histoire et elle nous a permis de progresser et d'innover. Elle demeurera à la base de notre collaboration dans l'ensemble de notre industrie dynamique, ainsi qu'avec nos nombreux intervenants et partenaires. Les offices de producteurs, les membres de l'industrie et les autres partenaires enrichissent nos délibérations et nos discussions, renforçant notre réseau et nos efforts collectifs.

En réfléchissant à tout le chemin que nous avons parcouru ensemble, il est important de se rappeler que la gestion de l'offre a permis de réaliser beaucoup plus que son objectif fondamental de favoriser une commercialisation ordonnée. L'examen rétrospectif de nos réalisations suffit à réaliser le dynamisme de notre histoire. Cependant, la reconnaissance du chemin parcouru ne doit pas pour autant nous ancrer dans le passé. Nous devons nous rappeler d'où nous venons et prendre appui sur notre passé pour en faire une plateforme de croissance. Nos relations et notre approche de la collaboration sont enracinés à jamais dans nos activités et nous propulseront vers de nouveaux niveaux de réussite.

Reconnu comme l'un des **meilleurs employeurs** de la région de la capitale nationale pour la dixième année consécutive.

Réaffirmer notre engagement à l'égard de notre Plan d'affaires Vision 2020

Vision 2020 est notre vision audacieuse de la croissance qui ferait du Canada un chef de file mondial en matière de consommation d'œufs par habitant. Le Conseil d'administration des POC a réaffirmé son engagement à l'égard du Plan d'affaires Vision 2020 et de ses sept piliers en septembre de cette année, à la suite d'un examen du plan et d'un processus de planification stratégique visant à dégager des domaines d'intérêt. Bien que le parcours vers la réalisation de nos objectifs ambitieux ait été parsemé de défis, les progrès considérables que nous avons réalisés depuis le lancement de notre programme de croissance nous encouragent. Pendant que des événements importants comme la pandémie entraînent des changements à l'échelle sociétale, notre industrie demeure déterminée à saisir l'occasion qui se présente de tirer parti de cette vision commune et de positionner les œufs comme l'aliment de l'avenir.

Montrer la voie en matière de culture d'entreprise et de mobilisation des employés

L'année 2022 a marqué la dixième année où les POC ont été reconnus comme l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale et la neuvième année où notre culture d'entreprise figurait parmi les plus admirées au Canada. Cette année, nous avons adopté une approche redynamisée pour renforcer notre culture en milieu de travail par le lancement d'une nouvelle feuille de route de la culture qui décrit plus d'une douzaine d'initiatives qui renforcent le lien entre notre personnel et notre mission et favorisent le milieu de travail le plus propice à l'épanouissement. Dans le cadre de notre travail lié à la culture, nous avons également lancé un sondage éclair sur la mobilisation des employés en partenariat avec Waterstone Human Capital. Ces courts sondages nous permettent d'évaluer le point de vue des employés, de recueillir des commentaires et d'évaluer nos résultats, ce qui éclaire davantage nos programmes destinés aux employés. Cette initiative favorise activement une appropriation partagée de la culture au sein de notre organisme.

Cette année, notre populaire Journée annuelle du personnel a mis en lumière notre plan d'affaires et nos partenaires communautaires. Notre équipe a vérifié les principaux facteurs de réussite de Vision 2020 et a participé à une activité unique de levée de fonds et de promotion de l'esprit d'équipe lors d'une joute amicale de quilles. Dans le but de resserrer les liens au sein de l'équipe des POC et de célébrer nos victoires collectives, nous avons également organisé notre tournoi de golf annuel, un certain nombre de diners-causeries sur des sujets allant de la gestion du temps à la planification du régime de retraite, ainsi qu'un diner spécial à l'occasion du 50e anniversaire.

Une équipe de **65 employés passionnés**.

Obtenir des résultats grâce à la collaboration

Notre longue tradition de collaboration nous a permis d'acquérir les compétences dont nous avons besoin pour nous mobiliser en tant qu'industrie afin de relever des défis complexes et de saisir les occasions qui se présentent. Les différents groupes se sont réunis en personne et par voie virtuelle en cours d'année pour faire avancer un éventail d'enjeux et de priorités à l'échelle nationale. Les comités, groupes de travail et équipes de projet suivants ont poursuivi leurs travaux en 2022 :

Comités permanents
Comité exécutif
Comité de vérification
Comité du budget
Comité du coût de production
Comité de marketing et de nutrition
Comité de gestion de la production
Comité de recherche
Équipes de projet ad hoc
Équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux
Équipe d'examen des évaluations des prix de rachat
Groupe consultatif canadien sur les opérations relatives aux œufs
Groupe de travail sur la transition des logements conventionnels à enrichis et les prix à la production
Équipe technique des transformateurs sur les ODT
Projet d'examen et de remaniement du Programme d'ODT
Comité sur l'Accord fédéral-provincial
Équipe d'examen de l'HACCP
Groupe de travail sur l'expansion du marché
Équipe du projet national sur les logements alternatifs
Équipe du projet d'examen du Protocole national de dépistage de la SE
Comité national des œufs de vaccins
Comité consultatif scientifique sur la SE

Doter notre équipe des outils nécessaires pour réussir

Que ce soit pour favoriser un environnement de travail harmonieux ou déployer des fonctions de sécurité technologiques améliorées dans nos systèmes, nos processus numériques et notre infrastructure de TI continuent d'évoluer avec notre équipe en croissance et ambitieuse. Cette année, de nombreuses améliorations ont également été apportées à l'espace physique de notre bureau du 21, rue Florence, à Ottawa. Notre deuxième étage a été réaménagé pour inclure plus de salles de réunion et les plus récents outils de vidéoconférence, créant ainsi des espaces supplémentaires pour la collaboration et les discussions. Nous avons offert des occasions de formation spécialisée aux membres de notre équipe pour les aider à tirer parti d'outils comme les systèmes de collaboration et les aider à se perfectionner. Ce ne sont là que quelques-unes des façons dont nous maintenons un environnement de travail de premier ordre et offrons à notre équipe les outils dont elle a besoin pour réussir.

Vision

Un monde où tous les habitants, que ce soit par désir ou besoin, peuvent bénéficier des avantages incommensurables de l'humble œuf.

Mission

Faire en sorte que l'industrie canadienne des œufs trace l'avenir de l'agriculture canadienne en assurant une croissance durable, une amélioration constante et une responsabilité sociale, en collaborant en système de gestion de l'offre à défendre les intérêts de tous ceux qui dépendent de nos produits et qui les consomment.

La façon de faire des POC

Les POC croient dans le lien inextricable qui existe entre la licence sociale et le succès en affaires. Nous cultivons notre acceptation au plan national et dans le contexte plus large de la communauté internationale – non seulement parce que c'est la bonne chose à faire, mais parce que cela vient appuyer nos aspirations de rentabilité et de développement socioéconomique.

La légitimité que nous confèrent nos intervenants et nos clients nous motive chaque jour. Nous respectons et honorons la confiance du public canadien conférée à notre industrie en système de gestion de l'offre. Tout ce que nous faisons – depuis les opérations jusqu'à l'élaboration de politiques et à la gouvernance – est abordé avec le plus grand respect pour les collectivités, l'environnement et la société dans laquelle nous fonctionnons, le bien-être de nos animaux et la santé, la sécurité et la satisfaction des millions de Canadiens qui comptent chaque jour sur notre produit.

ANALYSE DU MARCHÉ ET INFORMATION CONCERNANT L'INDUSTRIE

Consultez producteursdoeufs.ca pour obtenir les derniers rapports et les plus récentes données sur le prix des œufs, la production, les importations et les produits industriels.

Producteurs et taille moyenne des troupeaux par province et territoire

Province ou territoire	Nombre de producteurs[1]	Nombre moyen de pondeuses par producteur[2]
C.-B.	149	21 817
ALB.	159	17 484
T.N.-O.	4	28 345
SASK.	69	18 020
MAN.	152	16 656
ONT.	435	22 693
QC	197	28 050
N.-B.	15	36 388
N.-É.	25	34 574
Î.-P.-É.	7	20 436
T.-N.-L.	6	62 229
Total	**1 218**	**22 154**

Source : *POC*

[1] Données déclarées pour 2022.

[2] Données déclarées pour 2022. Fait exclusion de l'inventaire d'œufs de transformation.

Limites des contingents fédéraux (en douzaines)[1]

Province ou territoire	2023	2022[2]	2021
C.-B.	96 982 502	96 246 222	92 701 732
ALB.	82 111 689	81 341 298	78 185 096
T.N.-O.	3 643 332	3 671 062	3 572 072
SASK.	36 087 273	35 945 564	34 686 465
MAN.	72 889 975	73 465 884	71 500 420
ONT.	283 060 210	282 136 556	272 455 410
QC	161 463 125	160 806 261	154 981 792
N.-B.	15 246 856	15 223 062	14 740 208
N.-É.	24 962 573	25 162 975	24 492 045
Î.-P.-É.	4 141 016	4 173 880	4 062 298
T.-N.-L.	11 156 230	11 241 364	10 938 469
Total	**791 744 781**	**789 414 128**	**762 316 007**

Source : *POC*

[1] Les limites reflètent la production totale réelle permise par les contingents imposés pour l'année.

[2] Douzaines au prorata jusqu'à 53 semaines de production.

Limites des contingents spéciaux pour les besoins temporaires du marché (en douzaines)[1]

Province ou territoire	2023	2022[2]	2021
C.-B.	0	2 367 341	0
ALB.	0	329 376	0
T.N.-O.	0	0	0
SASK.	0	885 185	0
MAN.	0	1 091 036	0
ONT.	0	8 440 058	0
QC	0	3 087 821	0
N.-B.	0	679 316	0
N.-É.	0	1 646 828	0
Î.-P.-É.	0	0	0
T.-N.-L.	0	0	0
Total	**0**	**18 526 961**	**0**

Source : *POC*
[1] Les limites reflètent la production totale réelle permise par les contingents imposés pour l'année.
[2] Douzaines au prorata jusqu'à 53 semaines de production.

Limites des contingents d'œufs de transformation (en douzaines)[1]

Province	2023	2022[2]	2021
C.-B.	2 654 000	2 654 000	2,654,000
ALB.	663 500	663 500	663 500
SASK.	3 317 500	3 317 500	3 317 500
MAN.	5 308 000	5 308 000	5 308 000
ONT.	20 368 176	20 368 176	20 368 176
QC	7 962 000	7 962 000	7 962 000
Total	**40 273 176**	**40 273 176**	**40 273 176**

Source : *POC*
[1] Les limites reflètent la production totale réelle permise par les contingents imposés pour l'année.
[2] Douzaines au prorata jusqu'à 53 semaines de production.

Limites des contingents pour la production de vaccins (douzaines)[1]

Province	2023	2022[2]	2021
ONT.	2 661 750	2 661 750	2 661 750
QC	10 674 090	10 674 090	10 674 090
Total	**13 335 840**	**13 335 840**	**13 335 840**

Source : *POC*
[1] Les limites reflètent la production totale réelle permise par les contingents imposés pour l'année.
[2] Douzaines au prorata jusqu'à 53 semaines de production.

Œufs pour la production de vaccins expédiés au PPI (en douzaines)[1]

Province	2022	2020	2019
ONT.	1 090 800	1 144 800	1 121 475
QC	4 613 820	2 632 080	3 073 305
Total	**5 704 620**	**3 776 880**	**4 194 780**

Source : *Fédération des producteurs d'œufs du Québec*
[1] Le tableau fait état des cargaisons réelles expédiées au PPI.

Utilisation du contingent fédéral[1]

Province ou territoire	Semaine 8 – 2022	Semaine 8 – 2021	Semaine 8 – 2020
C.-B.	96,23 %	98,95 %	95,09 %
ALB.	97,33 %	97,29 %	93,05 %
T.N.-O.	82,77 %	77,80 %	86,88 %
SASK.	99,59 %	97,56 %	95,46 %
MAN.	95,43 %	91,93 %	96,18 %
ONT.	99,73 %	97,46 %	95,44 %
QC	98,62 %	97,35 %	94,14 %
N.-B.	95,56 %	93,17 %	93,41 %
N.-É.	93,01 %	89,02 %	96,10 %
Î.-P.-É.	97,35 %	94,20 %	92,25 %
T.-N.-L.	88,04 %	68,54 %	94,89 %
Total	**97,85%**	**96,18 %**	**94,88 %**

Source : *POC*

[1] L'utilisation est calculée à l'aide de l'inventaire au-delà de l'allocation pour une période de 52 semaines. La période débute à la semaine 9 et se poursuit jusqu'à la semaine 8 de l'année suivante. Fait exclusion de l'inventaire d'ODT.

La production d'œufs au Canada[1]

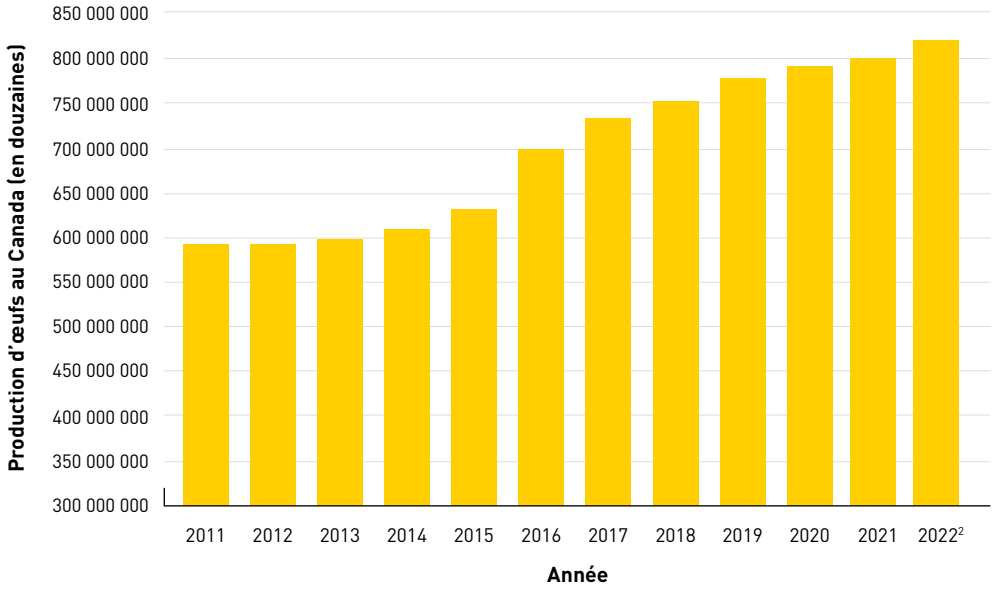

Source : *Offices de producteurs*

[1] Les données de 2011, 2016 et de 2022 équivalent à 53 semaines de production.

[2] Les données de production de 2022 ne sont pas définitives et pourraient faire l'objet de modifications.

Disparition apparente d'œufs et de produits d'œufs par habitant au Canada

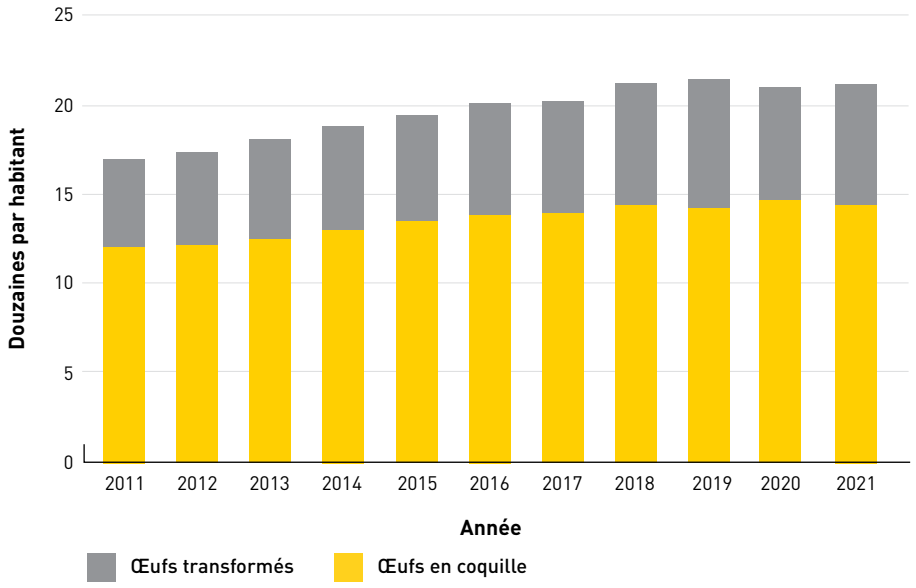

Sources : *Statistique Canada – Disparition totale d'œufs par habitant; Répartition des œufs en coquille/œufs transformés estimée par les POC selon les données de Statistique Canada et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.*

Tendances des prix dans l'industrie canadienne des œufs[1]

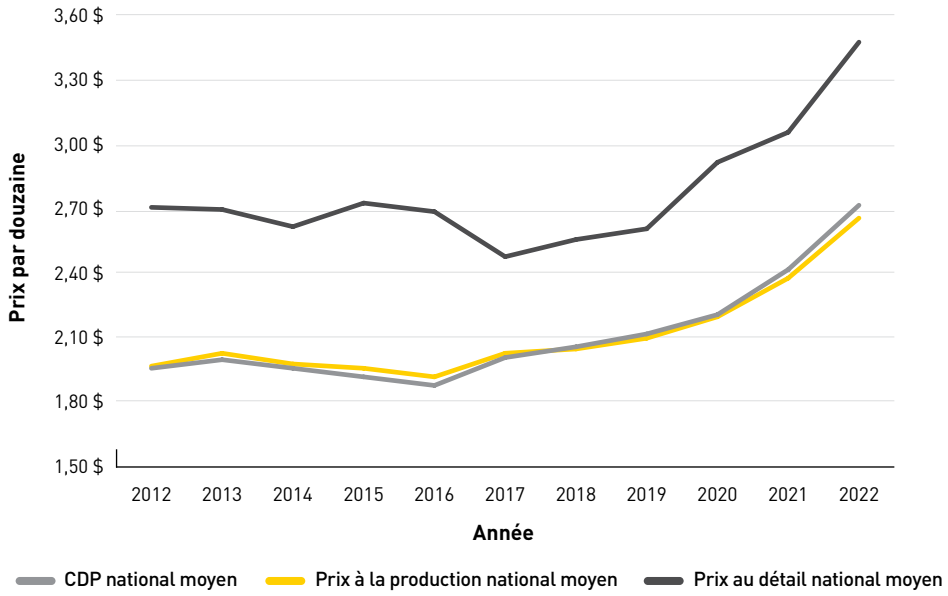

Sources : *CDP : POC; prix à la production : offices de producteurs; prix de détail : Agriculture et Agroalimentaire Canada*

[1] CDP et prix à la production pour les œufs de calibre gros de catégorie A. Prix de détail pour les œufs de calibre gros réguliers et blancs. Moyennes simples.

Ventes d'œufs au détail[1]

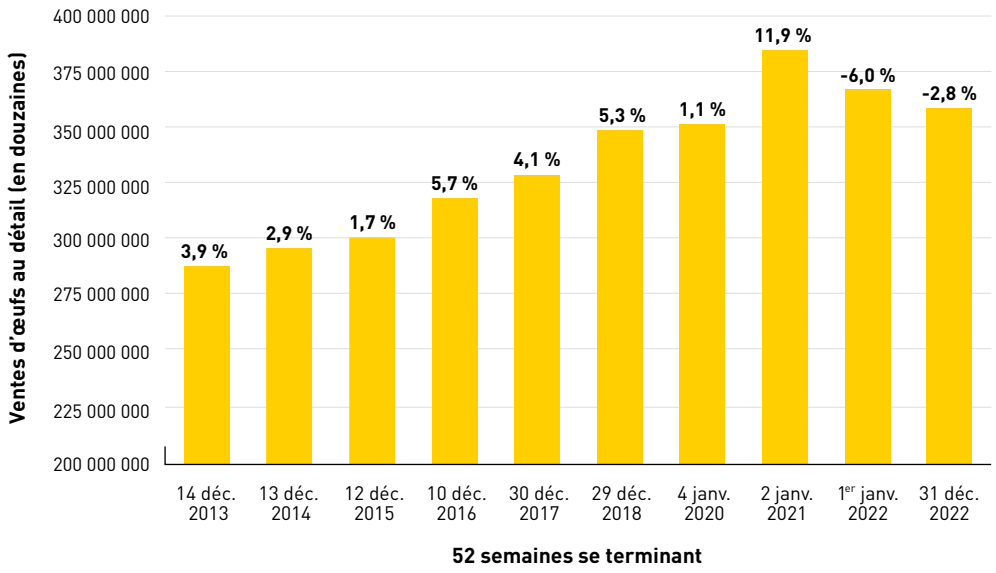

Source : *Suivi Nielsen, Total des œufs – National*

[1] *Des ajustements annuels sont appliqués aux données du Suivi Nielsen pour accroître la couverture et la qualité des données. Ces ajustements ont une incidence sur les tendances des données et les données historiques. Comme résultat, Nielsen Canada recommande d'utiliser la plus récente base de données pour bien comprendre les tendances de la croissance.*

Total des œufs servis dans les services alimentaires par segment

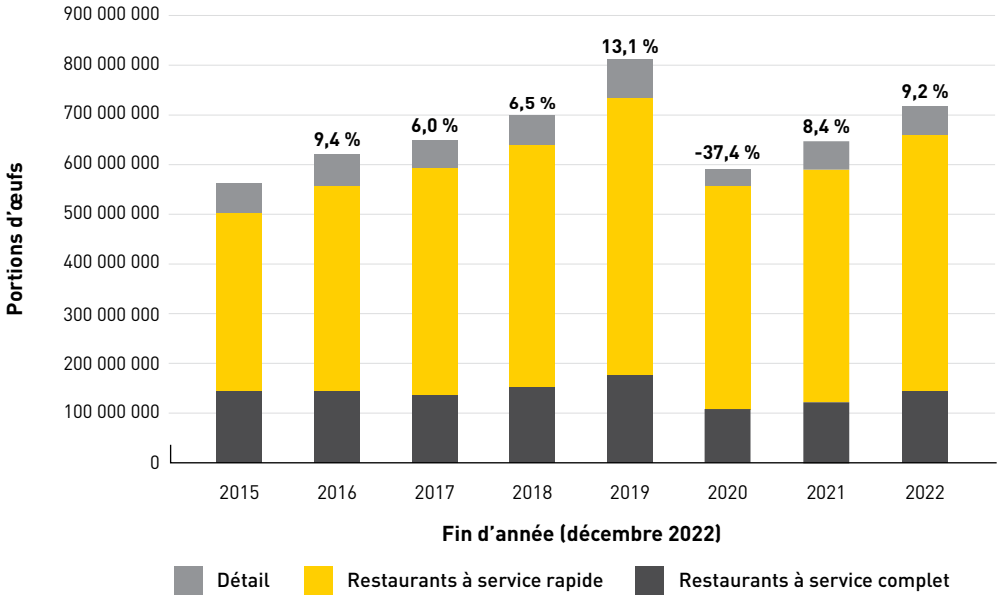

Source : *Ipsos Foodservice Monitor*

Office canadien de commercialisation des œufs

[exploité sous la raison sociale
Les Producteurs d'œufs du Canada]

États financiers consolidés
31 décembre 2022

Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Rapport de l’auditeur indépendant

Aux membres
de l’**Office canadien de commercialisation des œufs** [exploité sous la raison sociale Les Producteurs d’œufs du Canada],
à la ministre de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire et
au Conseil des produits agricoles du Canada

Opinion

Nous avons effectué l’audit des états financiers consolidés de l’**Office canadien de commercialisation des œufs** [exploité sous la raison sociale Les Producteurs d’œufs du Canada] et de ses filiales [le «groupe»], qui comprennent l’état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022 et l’état consolidé des résultats, l’état consolidé de l’évolution des soldes des fonds et l’état consolidé des flux de trésorerie pour la période de 53 semaines close à cette date ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour la période de 53 semaines close à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l’opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s’appliquent à l’audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers consolidés exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités au sein du groupe et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst + Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 24 février 2023

Office canadien de commercialisation des œufs

[exploité sous la raison sociale Les Producteurs d'œufs du Canada]

État consolidé de la situation financière

[en milliers de dollars]

Aux

	31 décembre 2022 Total $	25 décembre 2021 Total $
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	**22 745**	13 020
Débiteurs *[note 3]*	**56 736**	38 750
Stocks	**1 099**	632
Frais payés d'avance	**338**	192
Placements *[note 4]*	**35 796**	25 645
Total de l'actif à court terme	**116 714**	78 239
Immobilisations corporelles, montant net *[note 5]*	**9 077**	8 585
	125 791	86 824
Passif et soldes des fonds		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer *[note 6]*	**73 915**	35 732
Total du passif à court terme	**73 915**	35 732
Engagements *[note 9]*		
Soldes des fonds *[note 8]*		
Fonds d'administration		
Fonds d'administration non affecté *[annexe I]*	**7 445**	7 263
Fonds affecté en interne – recherche *[annexe I]*	**4 972**	4 504
Total des fonds d'administration	**12 417**	11 767
Fonds de péréquation		
Fonds de péréquation non affecté *[annexe II]*	**7 674**	7 419
Fonds de gestion des risques affecté en interne *[annexe II]*	**16 712**	14 148
Fonds des frais liés à l'excédent naturel affecté en interne *[annexe II]*	**15 073**	17 758
Total des fonds de péréquation	**39 459**	39 325
Total des soldes des fonds	**51 876**	51 092
	125 791	86 824

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil d'administration

Président du Conseil d'administration

Président du Comité de la vérification

Office canadien de commercialisation des œufs

[exploité sous la raison sociale Les Producteurs d'œufs du Canada]

État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds

[en milliers de dollars]

	Période de 53 semaines close le 31 décembre 2022			Période de 52 semaines close le 25 décembre 2021		
	Fonds de péréquation $	Fonds d'administration $	Total $	Fonds de péréquation $	Fonds d'administration $	Total $
Revenus						
Ventes d'œufs	**298 780**	**—**	**298 780**	217 450	—	217 450
Prélèvements et frais de service	**316 493**	**26 023**	**342 516**	275 377	25 296	300 673
Intérêts et autres	**1 065**	**293**	**1 358**	514	214	728
Total des revenus	**616 338**	**26 316**	**642 654**	493 341	25 510	518 851
Dépenses						
Opérations commerciales						
Coût des œufs vendus	**578 223**	—	**578 223**	483 078	—	483 078
Transport et manutention	**16 564**	—	**16 564**	13 962	—	13 962
Programme de retrait anticipé des poules *[note 13]*	**—**	—	**—**	695	—	695
Dépenses liées à la COVID-19 *[note 13]*	**2 419**	—	**2 419**	4 728	—	4 728
Vérification de tiers	**1 326**	—	**1 326**	1 255	—	1 255
	598 532	—	**598 532**	503 718	—	503 718
Frais généraux et d'administration						
Publicité et promotion	**—**	**8 688**	**8 688**	—	9 316	9 316
Dons	**2 514**	**77**	**2 591**	1 340	76	1 416
Intérêts sur l'emprunt à long terme	**—**	**—**	**—**	—	7	7
Réunions et déplacements	**—**	**2 021**	**2 021**	—	924	924
Frais de bureau et autres frais d'administration	**—**	**2 566**	**2 566**	—	2 288	2 288
Indemnités quotidiennes	**—**	**853**	**853**	—	693	693
Recherche *[note 8]*	**—**	**2 767**	**2 767**	—	2 427	2 427
Honoraires professionnels et de consultation	**160**	**1 627**	**1 787**	93	1 038	1 131
Affaires publiques et communications	**—**	**3 049**	**3 049**	—	2 392	2 392
Salaires et avantages sociaux	**—**	**7 208**	**7 208**	—	7 048	7 048
Amortissement des immobilisations corporelles	**—**	**536**	**536**	—	414	414
Gestion des risques *[note 8]*	**400**	**—**	**400**	256	—	256
Frais liés à l'excédent naturel *[note 8]*	**10 872**	**—**	**10 872**	—	—	—
Programme modernisé de retrait anticipé des poules *[notes 8 et 13]*	**—**	**—**	**—**	13 712	—	13 712
Attribution des frais d'administration *[note 10]*	**3 726**	**(3 726)**	**—**	3 200	(3 200)	—
	17 672	**25 666**	**43 338**	18 601	23 423	42 024
Total des dépenses	**616 204**	**25 666**	**641 870**	522 319	23 423	545 742
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour la période	**134**	**650**	**784**	(28 978)	2 087	(26 891)
Soldes des fonds au début de la période	**39 325**	**11 767**	**51 092**	68 303	9 680	77 983
Soldes des fonds à la fin de la période	**39 459**	**12 417**	**51 876**	39 325	11 767	51 092

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.
Voir les annexes I et II.

Office canadien de commercialisation des œufs

[exploité sous la raison sociale Les Producteurs d'œufs du Canada]

État consolidé des flux de trésorerie

[en milliers de dollars]

	Période de 53 semaines close le 31 décembre 2022 Total $	Période de 52 semaines close le 25 décembre 2021 Total $
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses de la période	**784**	(26 891)
Ajouter les éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	**536**	414
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement lié a l'exploitation	**19 584**	12 364
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**20 904**	(14 113)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	**(32 498)**	(14 037)
Produit de la cession de placements	**22 347**	24 077
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(1 028)**	(4 705)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(11 179)**	5 335
Activités de financement		
Remboursement de l'emprunt à long terme	**—**	(381)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**—**	(381)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	**9 725**	(9 159)
Trésorerie au début de la période	**13 020**	22 179
Trésorerie à la fin de la période	**22 745**	13 020

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Office canadien de commercialisation des œufs

[exploité sous la raison sociale Les Producteurs d'œufs du Canada]

Annexe I – État consolidé détaillé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds
Fonds d'administration

[en milliers de dollars]

	Période de 53 semaines close le 31 décembre 2022			Période de 52 semaines close le 25 décembre 2021		
	Fonds d'administration non affecté	Fonds affecté en interne – recherche	Total	Fonds d'administration non affecté	Fonds affecté en interne – recherche	Total
	$	$	$	$	$	$
Revenus						
Prélèvements et frais de service	**22 640**	**3 383**	**26 023**	21 991	3 305	25 296
Intérêts et autres	**207**	**86**	**293**	164	50	214
Total des revenus	**22 847**	**3 469**	**26 316**	22 155	3 355	25 510
Frais généraux et d'administration						
Publicité et promotion	**8 688**	**—**	**8 688**	9 316	—	9 316
Dons	**77**	**—**	**77**	76	—	76
Intérêts sur l'emprunt à long terme	**—**	**—**	**—**	7	—	7
Réunions et déplacements	**2 021**	**—**	**2 021**	924	—	924
Frais de bureau et autres frais d'administration	**2 566**	**—**	**2 566**	2 288	—	2 288
Indemnités quotidiennes	**853**	**—**	**853**	693	—	693
Recherche *[note 8]*	**—**	**2 767**	**2 767**	—	2 427	2 427
Honoraires professionnels et de consultation	**1 627**	**—**	**1 627**	1 038	—	1 038
Affaires publiques et communications	**3 049**	**—**	**3 049**	2 392	—	2 392
Salaires et avantages sociaux	**7 208**	**—**	**7 208**	7 048	—	7 048
Amortissement des immobilisations corporelles	**536**	**—**	**536**	414	—	414
Attribution des frais d'administration *[note 10]*	**(3 960)**	**234**	**(3 726)**	(3 473)	273	(3 200)
Total des dépenses	**22 665**	**3 001**	**25 666**	20 723	2 700	23 423
Excédent des revenus sur les dépenses pour la période	**182**	**468**	**650**	1 432	655	2 087
Soldes des fonds au début de la période	**7 263**	**4 504**	**11 767**	5 831	3 849	9 680
Soldes des fonds à la fin de la période	**7 445**	**4 972**	**12 417**	7 263	4 504	11 767

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Office canadien de commercialisation des œufs

[exploité sous la raison sociale Les Producteurs d'œufs du Canada]

Annexe II – État consolidé détaillé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds
Fonds de péréquation

[en milliers de dollars]

	Période de 53 semaines close le 31 décembre 2022				Période de 52 semaines close le 25 décembre 2021				
	Fonds de péréquation non affecté	**Fonds de gestion des risques affecté en interne**	**Fonds des frais liés à l'excédent naturel affecté en interne**	**Total**	**Fonds de péréquation non affecté**	**Fonds de gestion des risques affecté en interne**	**Fonds des frais liés à l'excédent naturel affecté en interne**	**Fonds des frais de service affecté en interne**	**Total**
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Revenus									
Ventes d'œufs	**298 780**	**—**	**—**	**298 780**	217 450	—	—	—	217 450
Prélèvements et frais de service	**315 754**	**739**	**—**	**316 493**	274 657	720	—	—	275 377
Intérêts et autres	**653**	**225**	**187**	**1 065**	53	103	358	—	514
Total des revenus	**615 187**	**964**	**187**	**616 338**	492 160	823	358	—	493 341
Dépenses									
Opérations commerciales									
Coût des œufs vendus	**578 223**	**—**	**—**	**578 223**	483 078	—	—	—	483 078
Transport et manutention	**16 564**	**—**	**—**	**16 564**	13 962	—	—	—	13 962
Programme de retrait anticipé des poules *[note 13]*	**—**	**—**	**—**	**—**	695	—	—	—	695
Dépenses liées à la COVID-19 *[note 13]*	**2 419**	**—**	**—**	**2 419**	4 728	—	—	—	4 728
Vérification de tiers	**1 326**	**—**	**—**	**1 326**	1 255	—	—	—	1 255
	598 532	**—**	**—**	**598 532**	503 718	—	—	—	503 718
Frais généraux et d'administration									
Dons	**2 514**	**—**	**—**	**2 514**	1 340	—	—	—	1 340
Honoraires professionnels et de consultation	**160**	**—**	**—**	**160**	93	—	—	—	93
Gestion des risques *[note 8]*	**—**	**400**	**—**	**400**	—	256	—	—	256
Frais liés à l'excédent naturel *[note 8]*	**—**	**—**	**10 872**	**10 872**	—	—	—	—	—
Programme modernisé de retrait anticipé des poules *[notes 8 et 13]*	**—**	**—**	**—**	**—**	—	—	13 712	—	13 712
Attribution des frais d'administration *[note 10]*	**3 726**	**—**	**—**	**3 726**	3 200	—	—	—	3 200
	6 400	**400**	**10 872**	**17 672**	4 633	256	13 712	—	18 601
Total des dépenses	**604 932**	**400**	**10 872**	**616 204**	508 351	256	13 712	—	522 319
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour la période	**10 255**	**564**	**(10 685)**	**134**	(16 191)	567	(13 354)	—	(28 978)
Soldes des fonds au début de la période	**7 419**	**14 148**	**17 758**	**39 325**	23 610	13 581	—	31 112	68 303
Virements interfonds									
Autres	**(10 000)**	**2 000**	**8 000**	**—**	—	—	31 112	(31 112)	—
Soldes des fonds à la fin de la période	**7 674**	**16 712**	**15 073**	**39 459**	7 419	14 148	17 758	—	39 325

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Office canadien de commercialisation des œufs
[exploité sous la raison sociale Les Producteurs d'œufs du Canada]

Notes afférentes aux états financiers consolidés

[montants en milliers de dollars, sauf indication contraire]

Période de 53 semaines close le 31 décembre 2022

1. Description

Objectif de Les Producteurs d'œufs du Canada

En 1972, le Parlement a promulgué la *Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme*, dont le titre a été changé pour *Loi sur les offices des produits agricoles* [la «Loi»] en 1993. L'Office canadien de commercialisation des œufs, exploité sous la raison sociale Les Producteurs d'œufs du Canada [les «POC»], une société constituée en vertu d'une loi, a été alors établi par proclamation et constitué en société en vertu de la Loi. Cette Loi, à l'instar d'un accord fédéral-provincial, prescrit les responsabilités des POC, à savoir : la gestion optimale de la production, des prix, de la distribution et de l'écoulement des œufs au Canada et la promotion de la vente d'œufs. Les POC sont exonérés d'impôt en vertu de l'alinéa 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Prélèvements et frais de service

Les offices de producteurs d'œufs ont accepté d'agir à titre d'agents des POC pour la perception, le contrôle et la remise des prélèvements, conformément aux recommandations des POC et à l'approbation préalable du Conseil des produits agricoles du Canada. Les offices de producteurs d'œufs versent aux POC des sommes additionnelles pour financer le Programme de produits industriels, conformément à l'accord fédéral-provincial complémentaire, et dans le cas du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, des frais de service sont versés en vertu des modalités d'une entente commerciale.

Depuis 2014, des frais de service étaient imposés sur les pondeuses admissibles placées en production afin de soutenir le Fonds de péréquation. Les frais versés au Fonds des frais de service ont été remplacés par des frais versés au Fonds des frais liés à l'excédent naturel au début de l'exercice 2021.

Programme de produits industriels

Les POC achètent, à des prix de rachat prédéterminés, tous les œufs répondant à leurs critères et ayant été déclarés excédentaires sur le marché des œufs de consommation. Ces œufs sont ensuite vendus aux transformateurs et aux postes de classement canadiens.

Advanced Layer Technologies Corporation

Advanced Layer Technologies Corporation [«ALT»] a été constituée le 27 juin 2022 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* à titre de société sans capital-actions afin d'encourager l'innovation au niveau de la production et de la commercialisation des œufs et des technologies connexes. ALT est exonérée d'impôt en vertu de l'alinéa 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les POC contrôlent ALT à titre de membre unique et ont le pouvoir de nommer ses administrateurs.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, laquelle établit les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada et comprend les principales méthodes comptables suivantes :

Office canadien de commercialisation des œufs
[exploité sous la raison sociale Les Producteurs d'œufs du Canada]

Notes afférentes aux états financiers consolidés

[montants en milliers de dollars, sauf indication contraire]

Période de 53 semaines close le 31 décembre 2022

Mode de présentation

Les états financiers consolidés des POC reflètent les actifs, les passifs et les activités des POC et de l'organisme sans but lucratif qu'ils contrôlent, ALT *[note 14]*. Les opérations importantes entre les POC et ALT ont été éliminées.

Comptabilité par fonds

Le Fonds de péréquation comprend les prélèvements pour le Programme de produits industriels, les frais de service et les dépenses connexes. Toutes les opérations concernant l'achat et la vente d'œufs sont imputées à ce fonds.

Le Fonds d'administration comprend les prélèvements d'administration, les frais de service et l'ensemble des frais d'administration.

ALT est une filiale des POC spécialisée dans le développement, l'investissement et la commercialisation de technologies visant à améliorer les conditions et le degré d'efficacité du secteur des œufs de consommation et d'autres secteurs agricoles.

Les POC appliquent la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Stocks

Les stocks comprennent des œufs évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le montant le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les placements et les créditeurs et charges à payer. Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. Les POC ont choisi de ne pas comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation annuel à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, les POC déterminent s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, les POC ramènent la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'ils pourraient obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'ils s'attendent à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

[montants en milliers de dollars, sauf indication contraire]

Période de 53 semaines close le 31 décembre 2022

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile prévue après la mise en service, comme suit :

Actif	**Durée de vie utile**
Bâtiments	40 ans
Rénovation du bâtiment	10 ans
Matériel de bureau	10 ans
Matériel informatique et logiciels	3–5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail
Image de marque	10 ans

Constatation des revenus

Les ventes d'œufs sont comptabilisées à la date à laquelle les œufs sont livrés au client.

Les prélèvements et les frais de service sont constatés soit dans la période d'attribution, d'émission, de placement, de production ou de prestation de services, selon le cas.

Les revenus provenant des prélèvements sont calculés en fonction de l'attribution ou de l'émission hebdomadaire de pondeuses et d'un taux de prélèvement hebdomadaire par pondeuse.

Avantages sociaux futurs

Le régime de retraite des employés de l'Office canadien de commercialisation des œufs, qui est un régime à cotisations déterminées agréé en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite (Ontario)* est administré par les POC, qui en sont les promoteurs. Les cotisations à ce régime sont passées en charges à mesure qu'elles sont versées.

Attribution des dépenses

Les frais d'administration décrits à la note 10 sont attribués au Fonds de péréquation non affecté à partir du Fonds d'administration non affecté. L'attribution est fonction des efforts et du temps consacrés par les administrateurs et le personnel des POC à l'exploitation du Programme de produits industriels.

Les frais d'administration décrits à la note 10 sont aussi attribués au Fonds affecté en interne – recherche à partir du Fonds d'administration non affecté. L'attribution est fonction des efforts et du temps consacrés par le personnel des POC qui gèrent les programmes et activités de recherche des POC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

[montants en milliers de dollars, sauf indication contraire]

Période de 53 semaines close le 31 décembre 2022

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers consolidés et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Ces estimations font l'objet d'un examen annuel et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont inscrits aux états financiers consolidés de la période au cours de laquelle ils deviennent connus. Les estimations utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés comprennent des hypothèses pour déterminer la recouvrabilité des débiteurs, la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et le montant des charges à payer.

3. Débiteurs

	31 décembre 2022	**25 décembre 2021**
	$	$
Prélèvements et frais de service	**17 431**	15 721
Ventes d'œufs	**38 347**	21 773
Autres	**958**	1 256
	56 736	38 750

Les ventes d'œufs sont tributaires de trois groupes de sociétés. Au cours de la période, ces clients étaient à l'origine de 99 % des revenus tirés des ventes d'œufs [98 % au 25 décembre 2021] et de 66 % des débiteurs [55 % au 25 décembre 2021].

4. Placements

	31 décembre 2022	**25 décembre 2021**
	$	$
Trésorerie	**40**	—
Certificats de placement garantis	**35 756**	25 645
	35 796	25 645

Les placements comprennent des certificats de placement garantis à plus long terme qui sont susceptibles de réalisation relativement rapide. Les certificats de placement garantis portent intérêt à des taux fixes compris entre 0,80 % et 5,02 % et viennent à échéance en 2023 [entre 0,60 % et 1,98 % et viennent à échéance entre 2022 et 2023 au 25 décembre 2021].

Notes afférentes aux états financiers consolidés

[montants en milliers de dollars, sauf indication contraire]

Période de 53 semaines close le 31 décembre 2022

5. Immobilisations corporelles

	31 décembre 2022			25 décembre 2021
	Coûts $	**Amortissement cumulé** $	**Valeur comptable nette** $	**Valeur comptable nette** $
Terrains	**943**	**—**	**943**	943
Bâtiments	**8 057**	**1 896**	**6 161**	6 403
Rénovation du bâtiment	**1 158**	**87**	**1 071**	441
Matériel de bureau	**282**	**275**	**7**	6
Matériel informatique et logiciels	**2 591**	**1 696**	**895**	792
Améliorations locatives	**134**	**134**	**—**	—
Image de marque	**345**	**345**	**—**	—
	13 510	**4 433**	**9 077**	8 585

Le coût et l'amortissement cumulé au 25 décembre 2021 s'établissaient respectivement à 12 938 $ et 4 353 $.

6. Créditeurs et charges à payer

Des remises gouvernementales [taxe de vente et retenues à la source] de 893 $ [1 186 $ au 25 décembre 2021] étaient prises en compte dans les créditeurs et charges à payer.

7. Facilité d'emprunt à vue

Les POC ont accès à une facilité d'emprunt à vue renouvelable dont la limite de crédit approuvée s'élève à 5 000 $ et qui porte intérêt au taux préférentiel. Cette facilité est garantie par une convention de sûreté générale de premier rang. Au 31 décembre 2022, les montants empruntés aux termes de cette facilité totalisaient néant [néant au 25 décembre 2021].

8. Soldes des fonds

L'objectif des POC relativement aux soldes de fonds est de protéger la continuité de l'exploitation tout en maintenant les taux de prélèvement à un niveau minimum. Les POC fixent les taux de prélèvement en fonction des besoins prévus en matière de trésorerie au titre des fonds affectés et non affectés, lesquels sont revus mensuellement par la direction et le Conseil d'administration des POC. Les taux de prélèvement par douzaine d'œufs commercialisés sont les suivants :

	Prélèvement à partir du 21 février 2021 [cents]	**Prélèvement à partir du 20 février 2022** [cents]	**Prélèvement à partir du 20 mars 2022** [cents]	**Prélèvement à partir du 4 septembre 2022** [cents]
Fonds d'administration non affecté	3,00	3,00	3,00	3,00
Fonds affecté en interne – recherche	0,45	0,45	0,45	0,45
Fonds de péréquation non affecté	38,40	40,40	44,40	40,40
Fonds de gestion des risques affecté en interne	0,10	0,10	0,10	0,10
	41,95	43,95	47,95	43,95

Le 16 décembre 2022, les POC ont ratifié une diminution de la portion du taux de prélèvement afférent au Fonds de péréquation non affecté de 18,00 cents pour la faire passer à 25,95 cents à compter du 29 janvier 2023.

Seuils relatifs aux fonds

Le Conseil d'administration des POC a établi des seuils pour les fonds, lesquels sont réévalués chaque année.

Le Fonds d'administration non affecté doit maintenir un solde d'au moins 1 000 $. Les seuils inférieur et supérieur applicables au Fonds affecté en interne – recherche sont respectivement de 2 000 $ et 5 000 $. À compter de l'exercice 2020, les seuils inférieur et supérieur qui visent le Fonds de péréquation non affecté sont respectivement de 35 000 $ et 75 000 $. En novembre 2022, le Conseil d'administration des POC a approuvé l'augmentation des seuils inférieur et supérieur à respectivement 45 000 $ et 105 000 $ à compter du 1er janvier 2023. Le Fonds de gestion des risques affecté en interne est tenu de maintenir un solde d'au moins 8 000 $. Le Fonds des frais de service affecté en interne et le Fonds des frais liés à l'excédent naturel affecté en interne n'ont pas de seuil.

Les soldes des fonds d'administration non affecté, affecté en interne – recherche et de gestion des risques affecté en interne au 31 décembre 2022, compte tenu des seuils établis, étaient considérés comme appropriés. Au 31 décembre 2022, le solde du Fonds de péréquation non affecté se situe en dehors du seuil inférieur applicable. Les POC surveillent activement le solde du Fonds de péréquation non affecté.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

[montants en milliers de dollars, sauf indication contraire]

Période de 53 semaines close le 31 décembre 2022

Fonds affectés en interne

Fonds de gestion des risques

En 2001, les POC ont reçu du Conseil d'administration la directive de restreindre l'utilisation de certains fonds du Fonds de péréquation en vue d'autofinancer tout coût rattaché aux activités de gestion des risques.

Pour la période close le 31 décembre 2022, une somme de 400 $ [256 $ au 25 décembre 2021] a été prélevée à même le Fonds.

Fonds des frais de service/Fonds des frais liés à l'excédent naturel

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'administration des POC a décidé de remplacer le Programme des frais de service par le Programme des frais liés à l'excédent naturel et de transférer tout excédent accumulé par le Fonds, avec prise d'effet pour l'exercice 2021. Le Fonds des frais liés à l'excédent naturel a été établi au début de l'exercice 2021 afin de rendre compte des opérations liées au Programme des frais liés à l'excédent naturel.

Pour la période close le 31 décembre 2022, une somme de 10 872 $ a été prélevée par le Fonds des frais liés à l'excédent naturel [13 712 $ au 25 décembre 2021]. Le montant relatif à l'exigence relative du Fonds de péréquation a été de néant pour 2022 [néant pour 2021].

Lors de sa réunion le 28 septembre 2022, le Conseil d'administration des POC a décidé de suspendre les calculs du Programme des frais liés à l'excédent naturel, y compris les frais annuels et le montant relatif à l'exigence du Fonds de péréquation, alors que le Programme est en cours de révision.

Fonds de recherche

En 1997, les POC ont reçu du Conseil d'administration la directive d'établir une restriction visant le Fonds d'administration afin de financer la recherche.

Pour la période close le 31 décembre 2022, une somme de 3 001 $ [2 700 $ au 25 décembre 2021] a été prélevée à même le Fonds.

Période de 53 semaines close le 31 décembre 2022

Virements interfonds

Les virements interfonds sont composés de ce qui suit :

	31 décembre 2022	**25 décembre 2021**
	$	$
Fonds de péréquation non affecté	**(10 000)**	—
Fonds de gestion des risques affecté en interne	**2 000**	—
Fonds des frais de service affecté en interne	**—**	(31 112)
Fonds des frais liés à l'excédent naturel affecté en interne	**8 000**	31 112

En 2019, des transferts temporaires de 15 000 $ au Fonds de péréquation non affecté [13 000 $ depuis le Fonds des frais de service affecté en interne et 2 000 $ depuis le Fonds de gestion des risques affecté en interne] ont été approuvés par le Conseil d'administration des POC dans le but d'atténuer les incidences des conditions défavorables du marché américain. En 2020, une somme de 5 000 $ a été retransférée dans le Fonds des frais de service affecté en interne/Fonds des frais liés à l'excédent naturel affecté en interne, puisque les conditions du marché s'étaient améliorées. En février 2022, des transferts temporaires de 14 000 $ au Fonds de péréquation non affecté, de 6 000 $ depuis le Fonds de gestion des risques affecté et de 8 000 $ depuis le Fonds des frais liés à l'excédent naturel affecté, ont été approuvés par le Conseil d'administration des POC dans le but d'atténuer les incidences de la pandémie de COVID-19 sur l'offre et la demande d'œufs.

Le 27 novembre 2022, la somme restante de 16 000 $ du Fonds de péréquation non affecté a été retransférée au Fonds des frais liés à l'excédent naturel affecté en interne, et une somme de 8 000 $ a été transférée du Fonds de péréquation non affecté au Fonds de gestion des risques affecté en interne.

9. Engagements

Les POC se sont engagés par contrat à acheter, pour l'exercice 2023 de la publicité et d'autres services pour un montant de 6 389 $ [7 656 $ au 25 décembre 2021].

Un engagement de 1 175 $ [630 $ au 25 décembre 2021] a été pris en vue de financer, au cours des quatre prochaines années, les chaires de recherches de l'Université de la Colombie-Britannique et de l'Université de Guelph.

10. Attribution des frais d'administration

Les POC attribuent des frais d'administration du Fonds d'administration non affecté au Fonds affecté en interne – recherche et au Fonds de péréquation non affecté pour couvrir le coût total de fonctionnement de leurs programmes et activités, comme suit :

	31 décembre 2022			**25 décembre 2021**		
	Fonds affecté en interne – recherche	**Fonds de péréquation**	**Total**	**Fonds affecté en interne – recherche**	**Fonds de péréquation**	**Total**
	$	$	$	$	$	$
Coûts liés aux bâtiments	**—**	**191**	**191**	—	226	226
Assurance	**—**	**66**	**66**	—	55	55
Réunions et déplacements	**—**	**506**	**506**	—	140	140
Frais de bureau et autres frais d'administration	**—**	**566**	**566**	—	440	440
Indemnités quotidiennes	**—**	**121**	**121**	—	81	81
Honoraires professionnels et de consultation	**—**	**21**	**21**	—	20	20
Salaires et avantages sociaux	**234**	**2 104**	**2 338**	273	2 123	2 396
Amortissement des immobilisations corporelles	**—**	**151**	**151**	—	115	115
	234	**3 726**	**3 960**	273	3 200	3 473

11. Instruments financiers et gestion des risques

Risque de liquidité

Il s'agit du risque que les POC ne soient pas en mesure d'honorer leurs obligations liées à des passifs financiers en temps opportun ou à un coût raisonnable.

Les POC gèrent ce risque en exerçant un contrôle de leurs besoins opérationnels. Ils préparent des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'ils disposent des fonds nécessaires pour honorer leurs obligations.

Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles et entraîne une perte financière.

Les POC s'exposent à un risque de crédit en ce qui concerne les débiteurs. Ils évaluent continuellement les débiteurs et tiennent compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. À la fin de l'exercice, il n'y avait aucune provision liée à des débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

Les POC sont exposés au risque d'intérêt relativement aux instruments financiers à taux fixe. Pour plus de détails sur les placements à taux fixe, voir la note 4.

Risque de change

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

Les POC s'exposent à un risque de change relativement au Fonds de péréquation non affecté, car le produit de la vente d'œufs est fonction des intrants en dollars américains. Les POC atténuent ce risque en exerçant un contrôle étroit des soldes des fonds.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

Les POC ne sont pas exposés à d'autres risques de prix importants relativement à leurs placements.

Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques depuis 2021.

12. Programme de prix bas et élevés [«PBE»]

En raison de l'instabilité du prix de la matière première qu'utilisent les transformateurs, la méthode employée pour calculer le prix des œufs vendus à ces derniers a été modifiée. Depuis le mois de juin 2019, le prix conforme au programme PBE a servi aux POC à fixer le prix des œufs vendus aux transformateurs, au lieu de la méthode prévue selon le protocole des transformateurs. L'écart existant entre le prix calculé selon le protocole des transformateurs et celui calculé selon le programme PBE constitue le solde différentiel total [«SDT»]. Les augmentations du SDT seront appliquées en réduction des ventes futures d'œufs lorsque le prix calculé selon le programme PBE sera supérieur au prix calculé selon le protocole des transformateurs. Au 31 décembre 2022, le SDT est de 67 724 $, à recouvrer auprès des transformateurs [1 853 $ au 25 décembre 2021, à recouvrer auprès des transformateurs].

13. Pandémie de COVID-19

L'éclosion de la maladie à coronavirus [«COVID-19»] a amené des gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures, notamment les interdictions de voyage, les périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont fortement perturbé les entreprises à l'échelle mondiale, provoquant un ralentissement économique.

Au cours des exercices 2022 et 2021, les POC ont engagé des dépenses liées à la pandémie en raison du recul de la demande de la part des transformateurs. Des coûts supplémentaires ont été engagés pour réduire la production excédentaire d'œufs ainsi que pour assurer le transport et la manutention des surplus d'œufs.

Les POC continuent de surveiller activement les effets possibles de la pandémie sur leurs activités. Il est impossible d'estimer de façon fiable l'ampleur et la gravité de la pandémie, ni son incidence sur la situation financière et les résultats financiers des POC pour les périodes futures.

14. Canadian Egg Technologies

ALT, l'organisme sans but lucratif contrôlé par les POC, s'est joint au Fonds de développement de la recherche sur les œufs et à Canadian Egg Technologies Inc. [«CET Inc.»] pour former une société en commandite, Canada Egg Technologies LP [«CET LP»], constituée le 23 décembre 2022 en vertu de la *Loi sur les sociétés en commandite* (Ontario).

ALT et le Fonds de développement de la recherche sur les œufs sont les commanditaires de CET LP, et CET Inc. est le commandité. CET Inc. a été constitué le 22 décembre 2022 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). ALT et le Fonds de développement de la recherche sur les œufs sont des actionnaires de CET Inc. et détiennent chacun quatre actions ordinaires. CET Inc. et CET LP ont été créés en vue d'appuyer un projet visant à régler un enjeu dans le secteur des œufs qui préoccupe les consommateurs.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les harmoniser à la présentation des états financiers pour la période close le 31 décembre 2022.

50 ANS

RESTEZ EN CONTACT! VISITEZ-NOUS EN LIGNE

producteursdoeufs.ca | lesoeufs.ca | qualitedesoeufs.ca

LES PRODUCTEURS D'ŒUFS DU CANADA | 21, rue Florence Ottawa (Ontario) K2P OW6

LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA